

Ministère de l'Énergie
et des Ressources naturelles

ÉTUDE DES CRÉDITS

2018
2017



Renseignements particuliers

Opposition officielle
et deuxième groupe d'opposition

Études des crédits 2017-2018
du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Réponses d'Hydro-Québec
à la demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

Avril 2017

HYDRO-QUÉBEC

1. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec depuis 2011-2012, indiquer, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 :
- a. le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin;
 - b. le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - c. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - d. le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
 - e. l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - f. le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi, et ce, pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

- a. Nous vous référons au Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec, p.79
<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/rapport-annuel.html>

b.

Temps supplémentaires d'Hydro-Québec 2016	
Division ou Groupe	Montant
Production	27 593 847 \$
TransÉnergie	27 937 552 \$
Distribution	49 377 771 \$
Innovation, équipement et services partagés	15 951 722 \$
Technologie de l'information et des communications	6 547 531 \$
Unités corporatives	4 672 178 \$
Total général	132 080 601 \$

Exemples de situations nécessitant du temps supplémentaires :

- le rétablissement de service en cas de pannes ;
- comblement obligatoire des positions vacantes de l'horaire pour raisons de sécurité ;
- réalisation de projets spéciaux ponctuels ;
- les remplacements temporaires.

d.

Année	2016
plaintes fondées après enquête	3
plaintes enquêtées	7
plaintes non recevables après analyse	29
autres (plaintes retirées, prescrites, etc)	8
Total plaintes	47

e. Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 7.

f.

Effectif total	
Groupe d'emplois	2016 Nombre
Bureau	2 951
Cadres	1 464
Cadres - Ingénieurs	148
Cadres de direction	139
Total - Cadres	1 751
Constables	25
Réseau	142
Ingénieurs	1 731
Métiers	5 353
Professionnels	1 059
Scientifiques	260
Spécialistes	3 812
Techniciens	2 468
Total	19 552

2. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec, et ce, par direction, indiquer :

- le nombre de départs à la retraite depuis 2011-2012, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées;
- le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.

- a. Nombre de retraités au 31 décembre 2015 : 16 453
Prestations de retraite versées en 2015 : 927 M\$ (rentes, remboursements et transferts).
Source : Rapport annuel 2015 du Régime de retraite d'Hydro-Québec.
Le rapport annuel du régime de retraite 2016 sera publié en juin 2017.
- b. Non applicable à Hydro-Québec
- c. Prévision 2017 : 904 employés
Prévision 2018 : 874 employés
Source : Rapport annuel 2015 du Régime de retraite d'Hydro-Québec, p. 6.
Le rapport annuel du régime de retraite 2016 sera publié en juin 2017.
- d. Non applicable à Hydro-Québec

3. Fournir un portrait du régime de retraite d'Hydro-Québec. Préciser le taux de capitalisation depuis 10 ans, le nombre de participants actifs et retraités, le salaire versé aux gestionnaires de fonds, le rendement, les frais de gestion ainsi que le montant total, le nombre et le détail de tous les contrats octroyés à des tiers en lien avec ce régime de retraite.

Ratio de capitalisation au 31 décembre 2015 : 129,5 %
Participants actifs au 31 décembre 2015: 20 535
Retraités et bénéficiaires et titulaires de rente différée 2015 : 20 320
Frais de gestion et d'administration 2015 : 119 M\$
Rendement de la caisse sur 10 ans : 7,6 %

Source : Rapport annuel 2015 du Régime de retraite d'Hydro-Québec.
Le rapport annuel du régime de retraite 2016 sera publié en juin 2017.

4. Liste des sommes versées en dons et commandites depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer :

- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné;
- b. la circonscription électorale;
- c. le montant attribué;
- d. le projet visé et le résultat.

Nous vous référons au site internet de l'entreprise ou vous pourrez consulter la liste des noms des organismes ou événements et les montant leur ayant été accordés entre 2009 et 2016 : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/dons-commandites/dons-commandites-2016.html>

5. Liste des voyages au Québec et hors Québec depuis 2011-2012. Indiquer :
- a. les destinations, de même que les dates de départ et de retour;
 - b. copie des programmes et des rapports de mission;
 - c. les personnes rencontrées;
 - d. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
 - e. le nom des ministres, des députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et de tous les autres participants (avec leur titre et organisme), par mission;
 - f. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - g. les détails de ces ententes;
 - h. les résultats obtenus à ce jour;
 - i. les investissements annoncés, le cas échéant.

Les informations concernant les déplacements du personnel sont disponibles sur le site internet d'Hydro-Québec :

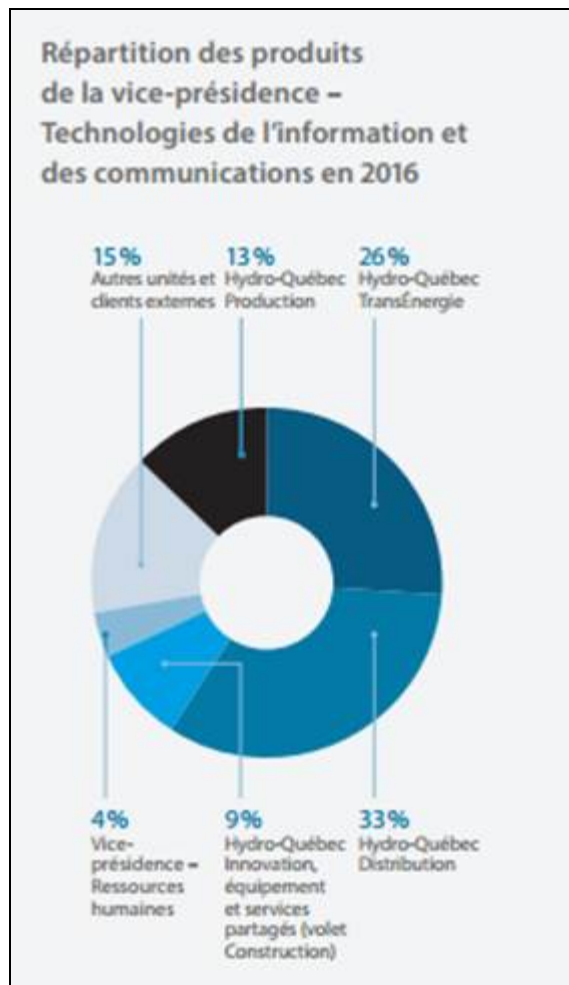
<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

6. Indiquer les sommes dépensées depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par votre ministère et ses organismes, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

En 2016, la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications a inscrit des produits de 666 M\$.

Activités d'investissement

En 2016, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 103 M\$. Ils ont été consacrés au maintien de la qualité des actifs.



Source : Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec, p. 38.

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/rapport-annuel.html>

7. Nombre d'employés et d'ETC travaillant directement pour Hydro-Québec dans chacune des régions administratives en 2016-2017. Indiquer l'évolution des cinq dernières années, de même que la projection pour les cinq prochaines années, en ventilant par bureau régional et par section d'emploi.

Effectif d'Hydro-Québec de 2011 à 2016
au 31 décembre

RAQ	Région administrative du Québec	au 31 décembre					
		2011	2012	2013	2014	2015	2016
8	Abitibi-Témiscamingue	655	618	576	569	585	566
1	Bas-Saint-Laurent	459	427	394	376	374	373
3	Capitale-Nationale	1 620	1 576	1 490	1 619	1 613	1 558
17	Centre-du-Québec	1 043	938	698	468	383	349
12	Chaudière-Appalaches	327	296	287	158	135	131
9	Côte-Nord	1 217	1 255	1 245	1 270	1 238	1 219
5	Estrie	85	69	64	56	54	63
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	261	243	219	219	210	204
14	Lanaudière	222	193	176	166	146	148
15	Laurentides	1 163	1 147	1 055	1 070	1 084	1 128
13	Laval	330	285	287	268	278	293
4	Mauricie	1 002	982	946	993	973	952
16	Montréal	2 823	2 659	2 493	2 490	2 511	2 501
6	Montréal	9 175	8 886	8 417	8 370	8 283	8 139
10	Nord-du-Québec	1 023	987	939	973	982	1 000
7	Outaouais	569	541	512	523	497	484
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	527	494	445	455	448	444
Total		22 501	21 596	20 243	20 043	19 794	19 552

8. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés. Indiquer le lieu, le coût, les frais de transport, de déplacement, de restauration, d'hébergement, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

9. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir la liste des subventions octroyées, de même que la liste détaillée de tous les bénéficiaires et le montant reçu.

Hydro-Québec n'octroie pas de subventions.

10. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir l'état d'avancement du plan de réduction du personnel depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 7 et 11.

11. Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor à HydroQuébec depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour l'année 2017-2018.

Il n'y a pas eu de compression demandée par le Conseil du trésor à Hydro-Québec en 2016.

12. Liste des demandes de brevet. Fournir les dépenses totales reliées à chacun des brevets.

En 2015, Hydro-Québec a protégé, avec neuf brevets, neuf nouvelles technologies et investi 41,0 k\$.

Vous pouvez consulter la liste des brevets pour les années 200 à 2014 incluant leur désignation et le titre de l'invention dans une réponse à une demande d'accès à l'information disponible sur le site web d'Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/loi-sur-acces/c-5175-lettre-reponse.pdf> et <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/loi-sur-acces/c-5175-annexe.pdf>

Nous ne pouvons lister les brevets de 2016 car conformément aux règles de l'office de la propriété intellectuelle du Canada, tout brevet déposé ne peut être rendu public pendant les dix-huit mois suivant son dépôt et ce pour des raisons commerciales.

13. Pour chaque brevet détenu directement ou indirectement par Hydro-Québec ou l'une de ses filiales au cours des cinq dernières années, préciser :
- a. la période de protection;
 - b. les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et postcommercialisation);
 - c. le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties;
 - d. le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.

- a. La période de protection des brevets est de 20 ans.
- b. L'IREQ ne dispose pas de cette information. Les investissements et dépenses pour le développement sont intégrés dans le budget global de R&D de l'IREQ et ne peuvent être associés précisément à des brevets donnés.

14. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la vente d'actifs ou la privatisation d'Hydro-Québec.

Concernant la vente d'actifs : voir le Plan stratégique 2016-2020, page 9 :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf>

Concernant la privatisation d'Hydro-Québec, de tels documents n'existent pas.

15. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Il s'agit d'une information commerciale et confidentielle.

16. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre HydroQuébec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Les dépenses reliées à l'entente ont été assumées à même le budget d'opération de la direction – Stockage et conversion d'énergie.

17. Chronologie des actions et des rencontres entre HydroQuébec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

L'entente a été signée en 2015.

18. Revenus engendrés par les ententes conclues avec des partenaires hors Québec, depuis les cinq dernières années.

Les revenus de l'IREQ en 2016 totalisent 30,0 M\$, dont 22,2 M\$ hors Québec.

19. Budget de fonctionnement de SCE France pour 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

Ces budget ne relèvent pas d'Hydro-Québec et ne sont pas sous son contrôle.

20. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec. Fournir les dépenses encourues pour le développement des technologies, les sommes investies et les revenus découlant des ententes.

Hydro-Québec n'a conclu aucune entente de transfert technologique en 2016.

21. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

Depuis le Budget 2011-2012, Hydro-Québec a versé 65 M\$ au Fonds du Plan nord.

Le niveau de cette contribution avait été fixé à 10 M\$/an dans le cadre du Budget 2011-2012 (voir page E.33) : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/PlanBudgetaire.pdf>

Depuis le Budget 2016-2017, le ministère des Finances a augmenté la contribution à 15 M\$/an (voir page B.163) : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/PlanEconomique.pdf>

Cette contribution de 15 M\$ a été maintenue dans le cadre du Budget 2017-2018 (voir page B.291) : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf

22. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie en 2016-2017 et la ventilation par audience et par dossier.

Les dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie pour l'année 2015 s'élèvent à 16,9 M\$, soit 6,4 M\$ pour la division Hydro-Québec TransÉnergie et 10,5 M\$ pour la division Hydro-Québec Distribution. De ce montant, des redevances totalisant 7,2 M\$ ont été payées à la Régie de l'énergie et 2,4 M\$ de frais ont été payés aux intervenants. Les principaux dossiers présentés à la Régie ont été les suivants :

- Dossiers tarifaires (Total de 1,2 M\$ pour les deux divisions),
- Dossier sur le mécanisme de réglementation incitative (Total de 0,3 M\$ pour les deux divisions),
- Dossier sur la politique d'ajouts de la division Hydro-Québec TransÉnergie (0,3 M\$).

Pour l'année 2016, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'Énergie dans le cadre des rapports annuels de ces divisions.

23. Boni, prime de départ ou toute autre somme versée ou à verser en plus de leur salaire de base à la haute direction d'Hydro-Québec. Copie de tout document en lien avec ces départs.

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles à la page 88 du rapport annuel 2016 : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

24. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant des projets hydroélectriques au nord du 49^e parallèle.

Hydro-Québec développera de nouveaux projets en fonction des besoins énergétiques du Québec et des occasions d'affaires sur les marchés où elle est active.

Les projets sont évalués en fonction de trois critères : ils doivent être économiquement rentables, acceptables du point de vue environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales.

D'ici à 2020, conformément à son Plan stratégique 2016-2020, à la page 10, Hydro-Québec déterminera le prochain grand projet hydroélectrique.
<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf>

25. Nombre de projets à l'étude ou en développement au nord du 49^e parallèle. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 24.

26. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'impact du projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada. Indiquer également les coûts estimés pour Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne participera pas aux audiences de l'ONE ainsi qu'aux audiences du BAPE puisque, en tant que gestionnaire d'un grand réseau électrique, nous avons déjà eu l'occasion de déposer nos commentaires techniques concernant des enjeux liés à la cohabitation des installations.

Par ailleurs, il est important de rappeler qu'il s'agit d'un projet dans lequel nous ne sommes pas impliqués.

Notre position sera commune avec celle du gouvernement du Québec.

27. Nombre de clients agricoles et de serriculteurs ayant bénéficié de tarifs réduits pour l'éclairage de photosynthèse en 2016-2017. Fournir une ventilation par région.

Abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse	2016-2017
Capitale Nationale	1
Centre-du-Québec	2
Chaudière-Appalaches	1
Estrie	2
Laurentides	3
Laval	1
Mauricie	1
Montréal	2
Saguenay	2
Total	15

28. Nombre d'interruptions de courant (incluant temps moyen et total) subies par les clients agricoles et les serriculteurs en 2016-2017. Fournir une ventilation par région.

2016-2017 : Il n'y a eu qu'une seule période de restriction d'une durée de 5 heures.

29. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'établissement d'un tarif préférentiel pour les serres du Québec.

Les serriculteurs bénéficient de mesures tarifaires, approuvées par la Régie de l'énergie, qui ont été octroyées en 2013 aux exploitations agricoles dans la mesure où celles-ci respectent les conditions d'application.

Voir la section 4.3.2 du mémoire du Distributeur déposé dans le cadre de cet avis : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/374/DocPrj/R-3972-2016-C-HYDRO-QUÉBECD-0004-Rapports-Dec-2016_12_20.pdf

Voir également la section 2.1 du rapport de KPMG « Situation et perspectives de certains secteurs d'activités économiques à forte consommation électrique » : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/374/DocPrj/R-3972-2016-C-HYDRO-QUÉBECD-0006-Rapports-Dec-2016_12_20.pdf

30. État de situation à la suite du déversement survenu en septembre 2014 à CapauxMeules. Copie du rapport de caractérisation des sols contaminés, plan de réhabilitation, échéancier de réalisation des travaux de nettoyage et de réparation. Préciser les sommes déboursées et les prévisions de dépenses.

Les coûts totaux liés au déversement d'hydrocarbures dans le port de Cap-aux-Meules sont estimés à 32,6 M\$.

Voir à cet effet la page 17 du document déposé à la Régie de l'énergie à l'adresse :http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/382/DocPrj/R-3980-2016-B-0042-Demande-Piece-2016_07_28.pdf

Ainsi que les communiqués de presse au sujet de l'évolution des travaux :

<http://nouvelles.hydroquebec.com/communiques-de-presse/962/rehabilitation-des-sols-a-cap-aux-meules-hydro-quebec-consulte-les-usagers-du-quai/?fromSearch=1>

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1007/loleoduc-est-maintenant-tout-a-fait-securitaire/?fromSearch=1>

31. État de situation concernant les projets de minicentrale. Coûts estimés pour chacun des projets. Pour chacune des minicentrales, fournir le coût de raccordement, le prix du KWh, les coûts de financement, la période d'amortissement.

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants, de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.

Les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le site web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante :http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequbecois/parc_petites_centrales.html

32. Nombre de contrats d'approvisionnement et de fabrication octroyés hors Québec. Préciser la valeur de chacun des contrats.

Dans l'attribution des contrats, nous recherchons un juste équilibre entre les retombées économiques de nos achats au Québec et le prix payé, puisque nos achats ont un impact sur les tarifs d'électricité. En 2016, nos acquisitions de biens et de services ont atteint 3 milliards de dollars, dont 94 % ont été réalisées auprès d'entreprises établies au Québec.

33. État d'avancement de la construction de la ligne Chamouchouane. Fournir la ventilation des sommes investies, des dépenses encourues, notamment pour les frais de justice et les ententes conclues avec les propriétaires, les contrats alloués, les appels d'offre lancés, les effectifs dédiés au projet et les heures travaillées.

Le projet comporte deux volets : la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île et ses projets connexes dont le coût est évalué à 1 083 M\$ et le poste Judith-Jasmin qui est évalué à 260 M\$ pour un total de 1 G\$.

Ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Télécommunications			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2015-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2015-12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :						
Études d'avant-projet	842,0	368,7	1 136,1	11 210,5	12 526,5	13 320,1
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	490,3	0,0	0,0
Frais financiers	31,7	12,9	42,0	1 369,3	12,9	42,0
Sous-total :	873,7	381,7	1 178,1	13 070,1	12 539,4	13 362,1
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	1 444,2	48,6	1 590,8	10 462,8	8 508,7	18 080,4
Ingénierie externe	1 841,2	48,9	1 945,5	20 745,1	9 119,8	19 796,7
Client	872,0	162,3	1 517,4	44 154,9	30 276,6	71 168,5
Approvisionnement	12 078,8	188,7	12 514,5	308 560,1	3 022,7	292 566,3
Construction	10 540,7	364,7	10 671,5	377 027,3	13 212,5	382 009,8
Gérance interne	3 475,9	126,2	3 790,5	55 498,6	7 209,1	53 324,1
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	15 474,8	968,4	15 018,8
Provision	3 212,4	0,0	3 212,4	113 486,9	0,0	88 082,2
Autres coûts	250,5	0,0	250,5	12 380,6	464,7	11 197,8
Frais financiers	3 068,7	38,6	3 161,4	112 551,1	4 282,3	101 000,8
Sous-total :	36 784,4	978,0	38 654,6	1 070 342,2	77 064,8	1 052 245,5
TOTAL :	37 658,1	1 359,7	39 832,7	1 083 412,3	89 604,1	1 065 607,6

* Coûts encourus au 31 mars 2017 : 274 884 k\$

Poste Judith-Jasmin

Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

Total lignes		Total postes	Total Trans port lignes, postes	Télécom	Total lignes, postes et télécom
Coûts de l'avant-projet					
Études d'avant-projet		1 172,7	1 172,7	444,0	1616,7
Autres coûts		33,4	33,4		33,4
Frais financiers		85,7	85,7	28,8	114,5
Sous-total		1291,8	1291,8	472,8	1764,6
Coûts du projet					
Ingénierie interne	527,2	2 287,8	2 815,0	300,0	3115,0
Ingénierie externe		3 007,6	3 007,6	465,0	3472,6
Client	178,3	21311,8	21490,1	1 010,4	22 500,5
Approvisionnement	2 511,1	90910,3	93421,4	950,0	94 371,4
Construction	3 647,9	66831,5	70479,4	1 048,4	71 527,8
Gérance interne	919,8	7 632,8	8 552,6	795,5	9 348,1
Gérance externe		2 058,3	2 058,3		2 058,3
Provision	873,9	28542,9	29416,8	420,0	29 836,8
Autres coûts	106,3	4 164,3	4 270,6		4270,6
Frais financiers	771,0	16754,1	17525,1	607,9	18 133,0
Sous-total	9535,5	243501,4	253036,9	5597,2	258634,1
Total	9535,5	244793,2	254328,7	6070,0	260398,7

* Coûts encourus au 31 mars 2017 : 37 300 k\$

En ce qui concerne les modifications de tracé, aucun changement significatif n'a été réalisé depuis l'obtention du décret du gouvernement autorisant le projet en avril 2015. Il faut rappeler que le tracé de la ligne de 400 km reliant le lac Saint-Jean à Terrebonne, longe une ligne existante sur plus de 150 km entre Saint-Michel-des-Saints et Terrebonne, ce qui laisse peu de place aux changements de tracé. À l'heure actuelle, les principales modifications sont réalisées à l'échelle des propriétés touchées par le déboisement de l'emprise et la construction de la ligne, principalement en ce qui a trait au déboisement sélectif exécuté sur chacune des propriétés et à la localisation des pylônes.

Contrats alloués en date du 31 mars 2017 (en milliers de dollars)

Lignes

	CONTRATS ALLOUÉS
Contrats alloués en déboisement	77 717 \$

Contrats alloués en construction		
Section 1	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du poste Chamouchouane au pylône 235	52 651 \$
Section 3	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du pylône 454 au pylône 602	35 458 \$
Section 6.1	Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV.	3 416 \$
Section 6.2	Réaménagement circuit 7009 au poste Bout de L'Ile	7 464 \$
Total		176 130 \$

Postes

Judith-Jasmin :	36 037 \$
Chamouchouane :	1 700 \$

Avancement des travaux

Ligne

Section 1 : 103 km au Saguenay –Lac St-Jean / du poste de la Chamouchouane au Réservoir Blanc

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 35%, fin prévue début 2018

Section 2 : 100 km en Mauricie / du Réservoir Blanc au Réservoir Taureau

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction prévus juin 2017

Section 3 : 73 km dans Lanaudière / du Réservoir Taureau à Saint-Zénon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 16 %, fin prévue début 2018

Section 4 : 71 km dans Lanaudière / Saint-Zénon à Rawdon

- Travaux de déboisement avancés à 95%, fin prévue été 2017
- Travaux de construction prévus septembre 2017

Section 5 : 53 km dans Lanaudière et Laurentides / de Rawdon à Terrebonne

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction prévus juin 2017

Section 6 : 19 km dans Lanaudière et Montréal / de St-Roch de l'Achigan à Montréal

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction débutés depuis septembre 2016, fin prévue automne 2018 (4 contrats distincts)

Poste

Poste Judith-Jasmin :

- Travaux en cours avancés à 25%
- Section 735 kV : fin prévue novembre 2018
- Section 120/25kV : fin prévue novembre 2019

Poste de la Chamouchouane :

- Travaux en cours avancés à 20%
- fin prévue mai 2018

De nombreuses informations sur l'état d'avancement du projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île incluant l'état d'avancement des travaux par région et les contrats en cours et attribués sont disponibles sur le site WEB du projet :

<http://www.hydroquebec.com/projets-construction-transport/chamouchouane-bout-de-lile/>

34. Ventilation des dépenses engagées et projetées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2020.

L'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2016-2020 ont été réalisés à même les budgets existants.

35. État de situation concernant la relance d'Hydro-Québec international. Ventilation des dépenses encourues et projetées, des investissements encourus et projetés, une liste des voyages et missions effectués et planifiés pour 2017-2018.

La structure organisationnelle de la vice-présidence – Développement des affaires, acquisitions et stratégies, nouvellement nommée à partir du 23 janvier 2017 la vice-présidence – Développement des affaires (VPDA), et qui est chargée de la croissance d'Hydro-Québec hors Québec, a été mise en place au cours de l'année 2016. Cette vice-présidence s'est dotée d'une équipe d'experts dans le domaine des investissements hors Québec et fait appel à l'ensemble des ressources de l'entreprise afin de remplir sa mission. Pour l'année 2016, des ressources d'Hydro-Québec ont été sollicitées afin de fournir l'expertise nécessaire dans l'analyse de plusieurs projets pouvant comprendre des analyses comptables, fiscales, juridiques, économiques, financières et techniques.

Les informations concernant les déplacements du personnel sont disponibles sur le site internet d'Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

36. Copie des rapports d'inspection des grands ouvrages, barrages et infrastructures. Ventilation des dépenses encourues au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

Hydro-Québec se prévaut de l'application d'un programme de sécurité, dûment approuvé par le gouvernement du Québec, lequel remplace les dispositions réglementaires à l'exception des normes minimales de sécurité.

Le suivi du caractère sécuritaire des barrages implique une reddition de compte annuelle qui porte notamment sur la vérification à l'effet que les activités du programme de sécurité sont dûment réalisées.

Les rapports découlant des évaluations périodiques de la sûreté des barrages, de même que les exposés des correctifs qui leur sont associés le cas échéant, sont transmis au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

37. Évolution depuis 10 ans du taux de perte du réseau de transport global.

Le taux de pertes électriques sur le réseau de transport en 2015 est de 6,13 %.

Pour l'année 2016, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'Énergie dans le cadre du rapport annuel du Transporteur.

38. Évolution depuis 10 ans des besoins en puissance mesurés par les pointes et la consommation moyenne.

Les besoins de la pointe pour 2016-2017 : 37 630 MW.

39. Nombre de clients pour lesquels une prime mensuelle s'est appliquée pour une puissance maximale appelée excédant la puissance réelle. Somme totale facturée à ces clients.

La facturation de la puissance apparente fait ainsi partie intégrante de la facturation de la puissance et Hydro-Québec ne dispose pas de l'analyse demandée.

40. État de situation concernant la gestion des enjeux liés à la puissance. Préciser l'impact sur les différents types d'approvisionnement.

Le Rapport annuel 2016 (p. 10) résume les moyens en œuvre par Hydro-Québec en 2016 pour atteindre le niveau de puissance requis au cours des années à venir.

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

Voir également le bilan en puissance et la contribution des différents types d'approvisionnement dans le Plan d'approvisionnement 2017-2026 déposé à la Régie de l'énergie http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/389/DocPrj/R-3986-2016-B-0006-Demande-Piece-2016_11_01.pdf

41. Pour chacune des cinq dernières années, les sommes investies dans l'électrification des transports. Fournir une ventilation par projet.

Le Circuit électrique d'Hydro-Québec a été inauguré en mars 2012. Il s'agit d'un partenariat entre Hydro-Québec et plus de 200 partenaires qui sont propriétaires de leurs bornes.

En 2016, les dépenses d'exploitation du Circuit électrique ont été de 1 631 258 \$.

Elles comprennent :

- Site Web, système d'exploitation, cartes RFID, application mobile
- Support téléphonique 24/7 à l'intention des usagers
- Publicité et promotion du réseau
- Activités de sensibilisation aux avantages de l'utilisation des véhicules électriques
- Tests climatiques de bornes
- Achat de bornes rapides

L'objectif du Circuit électrique est d'avoir en service 1100 bornes d'ici le 31 décembre 2017.

42. Liste des consortiums impliquant des entreprises étrangères, en indiquant :

- a. les investissements liés à chacun des consortiums, ventilés;
- b. les lieux d'investissement;
- c. le nombre d'emplois créés.

	Investissements
Esstalion Technologies Inc.	9,5 M\$ pour la période 2014-2017
Prestolite E-Propulsion Systems (Beijing) Limited	18 M\$ au 31 mars 2017
Arion technologies automobiles inc.	4 M\$ au 31 mars 2017

43. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations ou des communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a. l'objet des négociations ou des consultations;
 - b. la date des rencontres;
 - c. l'échéancier des négociations;
 - d. le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

Vous référer à la réponse du MERN à la question 128 des questions particulières de l'opposition officielle.

44. État de situation des travaux de réfection et d'entretien de la centrale thermique de Bécancour depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2017-2018. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités. Fournir le bilan des activités d'exploitation depuis 2009-2010 et les coûts d'exploitation.

Depuis sa mise en service en 1993 et mise à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

45. État de situation des travaux de démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2017-2018. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités, ainsi que les montants liés à la vente d'équipement.

À la suite de la décision du gouvernement du Québec de procéder à la fermeture définitive de la centrale de Gentilly-2 à l'automne 2012, le réacteur a été placé à l'état d'arrêt garanti le 28 décembre de la même année. Le déchargement du combustible a été complété le 3 septembre 2013. En parallèle, les principaux systèmes de l'installation qui ne sont plus en service ont été vidangés, asséchés et mis en retrait. Le 2 décembre 2014, l'état de stockage sûr avec le combustible irradié entreposé dans les piscines a été atteint.

Hydro-Québec travaille présentement au transfert du combustible des piscines vers l'aire de stockage à sec et à la mise en retrait des systèmes pour atteindre l'état de stockage sûr à sec à la fin 2020. Une fois cette étape franchie, la principale activité à l'installation de Gentilly-2 sera la surveillance du site.

Les activités de déclassement de l'installation nucléaire sont réalisées conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Le permis de l'installation de Gentilly-2 vient à échéance le 30 juin 2016. Hydro-Québec a adressé une demande afin d'obtenir un permis de déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance d'une durée de 10 ans. La Commission canadienne de sûreté nucléaire a émis un permis de déclassement d'une durée de 10 ans, échéance 2026.

46. État de situation et bilan des coûts associés au contrat entre Hydro-Québec Distribution et la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour, depuis l'appel d'offres tenu en 2002. Fournir les prévisions pour 2017-2018.

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les coûts annuels de suspension de la centrale (incluant les coûts variables et fixes) se situent entre 100 et 150 M\$.

47. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 mars 2017. Indiquer le lieu de localisation, le nombre d'éoliennes, le promoteur et la puissance installée.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 13 janvier 2017 est de 3 296,3MW tel qu'indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

Pour information complémentaire :

http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc_eoliens.html.

Efficacité énergétique

48. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique résidentiels (éclairage, thermostats électroniques, fenêtres et portes-fenêtres, Recyc-Frigo, chauffe-eau, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- a. le nombre d'interventions effectuées;
 - b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);
 - c. l'énergie économisée.

La Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a duré de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines.

Les détails des interventions 2016 seront publiés dans le rapport annuel que le Distributeur déposera prochainement à la Régie de l'énergie.

Les détails des interventions 2015 ont été publiés dans le rapport annuel 2015 déposé par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie :

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RappHQP2015/HQP-07-03_25avril16.pdf

49. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique agricoles (bâtiments, équipements solaires, mazout lourd, innovation en énergie, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- a. le nombre d'interventions effectuées;
 - b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);
 - c. l'énergie économisée.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 48.

50. Pour le programme de diagnostic résidentiel, indiquer, par année, depuis son lancement, le nombre de répondants au sondage et les économies potentielles proposées. Fournir une estimation du coût du programme et de l'énergie qu'il a permis d'économiser.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 48.

51. Concernant le questionnaire *Comparez-vous; êtes-vous écoénergétique ou énergivore?*, indiquer, par année, le nombre de répondants.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 48.

52. Pour les clientèles commerciale, institutionnelle et agricole – volets prescriptif et sur mesure –, indiquer la liste des projets appuyés, par catégorie (bâtiments commerciaux, bâtiments résidentiels, bâtiments institutionnels, bâtiments agricoles), le type d'intervention effectuée, le montant consenti et l'énergie économisée.

La liste des projets et autres renseignements demandés ne peuvent être fournis puisqu'il s'agit d'informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 48.

53. Pour le programme Réfrigération commerciale, indiquer le nombre de remises effectuées depuis le début du programme, le montant total accordé et l'énergie ainsi économisée.

Réfrigération commerciale a pris fin le 1er mai 2012 à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation canadienne sur les réfrigérateurs et congélateurs commerciaux (tiré de la Demande R-3814-2012 à la Régie de l'Énergie du Québec).

54. Pour les programmes d'innovation PISTE et IDÉE, indiquer la liste des projets aidés, la clientèle visée, la date, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le nom de PISTE et IDÉE a été remplacé par l'activité Démonstration technologique et commerciale au 1^{er} mai 2015. Aucun montant n'a été consenti et aucune énergie économisée en 2016 dans ce programme.

55. Pour le programme Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments, indiquer, depuis son lancement, la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments est fermé depuis novembre 2013, mais les participants ont déposé leur rapport de suivi et les pièces justificatives jusqu'en 2016.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

56. Pour le programme Éclairage public à DEL, indiquer la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le programme a été fermé au 31 mars 2015 mais le participant avait un délai de 24 mois (jusqu'au 31 mars 2017) pour installer les appareils d'éclairage public à DEL et faire une demande de versement de l'appui financier.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

57. Pour les programmes Analyse de la consommation électrique et Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production, indiquer la liste des interventions effectuées, l'aide consentie et l'énergie ainsi économisée.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

58. Pour chaque programme du volet agricole, indiquer, par année, le nombre et le type d'interventions effectuées, le montant total de l'aide consenti et l'énergie ainsi économisée.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

59. Pour le service Visilec, indiquer, par année, le nombre de clients abonnés.

En 2016 : 870 abonnés

60. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 20.

Hydro-Québec Production (HQP)

61. Pour chaque complexe d'HQP, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût de production et la quantité de kWh produite. Indiquer également, pour chacun des complexes, les coûts d'entretien et les coûts liés au personnel.

Coût de production, d'approvisionnement et de vente en 2016 : 2,11 ¢/kWh
Source : Présentation des résultats financiers 2016, p. 21

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/presentation-2016.pdf>

62. Pour chacune des sources d'approvisionnement électrique, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût d'acquisition, la provenance et la quantité de kWh acquise.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 61.

63. Pour chacune des centrales en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi, le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

	2016
Investissements en développement	562 M\$
Investissements visant à assurer la pérennité et l'optimisation du parc d'équipements d'Hydro-Québec Production	344 M\$
TOTAL	906 M\$

Source : Rapport annuel d'Hydro-Québec 2016.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service. Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans

- Production thermique 15 à 50 ans

Source : Rapport annuel d'Hydro-Québec 2016, p. 52

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

64. État de situation concernant le 200 MW d'énergie éolienne attribué à HQP par le gouvernement.

Les discussions se poursuivent afin de réaliser ce projet.

65. Ventiler le coût de revient estimé du kWh du projet La Romaine.

Hydro-Québec établit le coût de revient actuel du complexe de la Romaine à 6 ¢/kWh y compris le coût de transport.

Source : Rapport sur le développement durable 2015, p.55

http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-developpement-durable/rdd_2015.pdf

66. Ventiler le coût du projet La Romaine, depuis le début des travaux : coûts de transport, période d'amortissement, montant versé aux collectivités locales, coûts de construction.

Les investissements requis pour la construction des quatre centrales du complexe de la Romaine sont de l'ordre de 6,5 G\$.

En 2016, 48 % des 1 611 travailleurs présents en moyenne sur les chantiers de la Romaine provenaient de municipalités de la Côte-Nord (767 travailleurs) et 9 % étaient des Innus (147 travailleurs). Depuis le début du projet, environ 45 % des travailleurs proviennent de la Côte-Nord.

Les sommes investies dans la région de la Côte-Nord en 2016 en achats de biens et de services, en salaires et en versements aux différents fonds prévus en vertu des ententes avec les communautés locales continuent d'être importantes. Les dépenses de construction effectuées depuis le début du projet auprès d'entreprises de la Côte-Nord, y compris la sous-traitance régionale, font d'Hydro-Québec un acteur économique de premier plan dans cette région.

Entre 2009 et 2015, les chantiers de la Romaine ont permis d'injecter des fonds de près de 4,3 milliards de dollars à l'échelle du Québec, dont près de 870 millions en retombées économiques pour la Côte Nord. Les données officielles de 2016 seront connues en cours d'année 2017.

Source : Rapport annuel 2016, p.16

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

Rappelons qu'Hydro-Québec a conclu plusieurs ententes avec les communautés concernées : <http://www.hydroquebec.com/romaine/social/collectivites.html>

67. Fournir les exigences de contenu local pour La Romaine.

Dans le cadre du projet Romaine, Hydro-Québec travaille de façon soutenue à maximiser les retombées régionales du projet. Tel qu'énoncé lors de l'étude d'impact du projet, Hydro-Québec a prévu :

- La création d'un comité des retombées économiques régionales.
- L'inscription de la clause de sous-traitance dans les contrats provinciaux.
- La réservation de certains contrats aux entreprises régionales, à la condition qu'il y ait concurrence.
- La réservation de certains contrats aux communautés Innus pour les mesures d'atténuation environnementale, l'alimentation et la conciergerie, l'entretien technique des campements et le déboisement.
- La mise en œuvre de mesures destinées à favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la Côte-Nord.

Source : <http://www.hydroquebec.com/romaine/environnement/retombees.html>

De plus, Hydro-Québec participe à un projet pilote dans le cadre des travaux du Comité d'embauche de la main d'œuvre régionale sur la Côte-Nord.

Voir : <http://plannord.gouv.qc.ca/fr/24-mars-2016/>

68. Fournir les exigences de contenu local pour la construction de la ligne Chamouchouane.

Les contrats de déboisement ont été séparés en tronçon de 25 km afin que les entrepreneurs régionaux soient en mesure de réaliser ces contrats.

- Section 1 (Saguenay-Lac St-Jean : environ 20 M\$ de retombées régionales soit 100 %)
- Section 2 (Mauricie : environ 20 M\$ de retombées régionales soit 100 %)
- Autres sections (Lanaudière et Montréal : environ 15 M\$ de retombées régionales)

Pour les contrats de construction, ce sont des entrepreneurs généraux spécialisés qui ont la capacité de réaliser les travaux sur les lignes à 735 kV. Les clauses générales d'HYDRO-QUÉBEC précisent :

Recrutement de la main d'œuvre :

Pour le recrutement de la main-d'œuvre employée à l'exécution du contrat, l'entrepreneur doit, dans la mesure du possible, faire appel aux centres de placement appropriés et, compte tenu des qualifications requises, il doit accorder aux candidats une préférence dans l'ordre suivant :

- personnes domiciliées dans la région du Québec où s'exécutent les travaux ;
- personnes domiciliées dans les autres régions du Québec ;
- personnes domiciliées dans les autres provinces ;
- personnes domiciliées ailleurs.

Embauche régionale :

En plus des spécifications de l'article précédent « Recrutement de la main-d'œuvre » des clauses générales, l'entrepreneur doit maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre régionale en tenant compte de sa disponibilité et de la spécialisation requise pour l'exécution de certains travaux. Il doit également veiller à ce que ses sous-traitants observent les mêmes conditions.

En plus des spécifications de l'article « Recrutement de la main-d'œuvre » des clauses générales, l'entrepreneur doit maximiser l'achat de matériels, de matériaux et de services chez des sous-traitants et fournisseurs régionaux. Il doit également veiller à ce que ses sous-traitants observent les mêmes conditions.

D'autres éléments sont pris en compte : la sous-traitance régionale, l'incitation à l'embauche de main-d'œuvre autochtone, l'incitation à l'embauche de nouveaux diplômés d'un métier ou d'une occupation de l'industrie de la construction et le camionnage en vrac.

69. Pour chaque type d'équipements de production, indiquer la période d'amortissement applicable selon les normes comptables en vigueur.
--

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 63.

70. Pour chacune des 63 centrales composant le parc d'HQP, fournir la période d'amortissement prévue et la période d'amortissement restante.
--

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 63.

71. Liste et nombre d'immobilisations corporelles amorties depuis la détermination du bloc patrimonial.

Depuis la détermination du bloc patrimonial, les centrales suivantes ont été ajoutées au parc de production: Sainte-Marguerite-3, Rocher-de-Grand-Mère, Toulnostouc, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Cœurs, Chute-Allard, Mercier, Eastmain-1-A, La Sarcelle, Romaine-2 et Romaine-1.

72. Nombre d'enquêtes internes en cours en 2015-2016. Fournir les motifs pour chacune des enquêtes.

En 2016, 54 enquêtes ont été menées par le Vérificateur interne suite à la réception de plaintes. De plus, différents travaux de prospection ont été menés afin de pallier, en amont, à des lacunes de contrôle et des manquements potentiels à l'éthique, notamment en matière de gestion et d'octroi de contrats.

Hydro-Québec TransÉnergie

73. Pour chacune des installations de transport en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi et le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de transport du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

En 2016, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 1 757 M\$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 618 M\$ pour les projets de croissance et 1 139 M\$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs. Les projets de croissance ont pour but soit de raccorder au réseau de nouveaux équipements de production hydraulique ou éolienne, soit d'augmenter la capacité des installations pour suivre l'évolution de la charge ou pour répondre à de nouvelles demandes de transport. Quant aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, ils concernent le maintien des installations en bon état, le maintien et l'amélioration de la qualité du service ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires associées à l'exploitation du réseau de transport.

Parmi les projets de croissance menés en 2016, mentionnons la poursuite des travaux de raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie. Concrètement, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 189 M\$ dans la construction du poste de la Romaine-3, de la ligne qui reliera

ce poste à celui de la Romaine 4 ainsi que de la ligne qui s'étendra du poste de la Romaine-4 jusqu'au poste des Montagnais. Elle a également continué d'intégrer la production des parcs éoliens construits à la suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, de même que du parc éolien Mesgi'g Ugju's'n, pour un investissement total de 141 M\$. De plus, la division a affecté 177 M\$ à la construction d'une ligne et à la déviation d'un court tronçon d'une ligne existante dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île (montant qui comprend aussi le volet du projet lié à la pérennité et à la fiabilité du réseau de transport).

Au titre des projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, Hydro-Québec TransÉnergie a notamment consacré 114 M\$ au remplacement de disjoncteurs de modèle PK. Au terme de ce projet, en 2017, elle aura remplacé 280 disjoncteurs de ce modèle dans 34 postes de transport. De plus, la division a affecté 66 M\$ (y compris le volet croissance du projet) à la reconstruction du poste De Lorimier et des lignes d'alimentation connexes.

74. Pour chacune des interconnexions, indiquer le nombre et le prix moyen du kWh exporté, ainsi que le nombre et le prix moyen du kWh importé.

Veuillez vous référer aux pages 12 et 25 du Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

75. Indiquer, par catégorie (résidentiel, agricole, d'affaires, petite puissance ou autre), le nombre de clients autoproducteurs utilisant l'option de mesurage net ou le programme sans compensation depuis 2011-2012, par année financière.

En février 2017, le nombre de clients actifs était de 127, soit 101 clients résidentiels, 13 clients agricoles et 13 clients commerciaux. On compte 107 installations solaires, 16 installations éoliennes et 4 installations mixtes.

En plus des 127 clients qui bénéficient du mesurage net, on compte une quinzaine de clients commerciaux aux tarifs G (général) ou M (moyenne puissance) en tant que « autoproducteur sans compensation ».

Hydro-Québec Distribution (HQD)

76. Nombre de demandes de prolongement de réseau depuis 2011-2012, par année financière.

Nombre de demandes de prolongement de réseau en 2016 : 2 918.

77. Nombre total de clients d'HQD, par catégorie. Présenter l'évolution depuis 10 ans.

Pour 2016 :

Aux 31 décembre	
Nombre d'abonnements	
Au Québec, par secteurs	
Résidentiel	3 924 992
Commercial, institutionnel et petits industriels	314 816
Grands clients industriels	183
Autres	4 550
Nombre total d'abonnements	4 244 541

Source : Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec p. 78

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

78. Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux, depuis 2011-2012, par année financière.

Nombre de contrats résidentiels inscrits au MVE en 2016 :	1 604 729
---	-----------

79. Nombre de clients s'étant inscrits à la facture Internet ou au paiement autorisé depuis 2011-2012 et le nombre total de clients inscrits à ces services.

Pour 2016	
Clients ayant adhéré à la facture électronique (incluant Postel):	59 180
Clients actifs inscrits à la facture électronique (incluant Postel) :	1 019 637
Clients ayant adhéré au prélèvement automatique :	100 077
Comptes inscrits au prélèvement automatique :	767 884

80. Depuis 2011-2012, ventilé par année financière, le nombre de clients ayant :

- a. créé une Page personnelle;
- b. transmis leur relevé de compteur;
- c. obtenu un portrait de consommation;
- d. obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence;
- e. effectué leur changement d'adresse en ligne.

2016	Par téléphone	Par le Web	Total
Créé un Espace client	n/a	224 718	279 644
Transmis leur relevé de compteur	8 329	30 150	33 152
Obtenu un portrait de consommation	n/d	1 524 833	1 935 662
Obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence	24 737	266 380	382 209
Effectué leur changement d'adresse	65 424	138 537	281 882

81. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, depuis 2011-2012, ventilées par année financière, indiquer :

- a. le nombre total de plaintes pour chacune des divisions;
- b. la nature de la plainte;
- c. l'état du suivi de la plainte;
- d. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte;
- e. le délai de résolution de la plainte (du problème);
- f. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

- a. En 2016, 3 840 plaintes ont été formulées, ce qui représente une baisse de 33 % par rapport à 2015. Moins de 1 % des clients ont porté plainte. Le détail des plaintes sera rendu public prochainement lors du dépôt du rapport annuel du Distributeur à la Régie de l'énergie.

Les données présentées pour 2015 étaient les suivantes :

Division	2015
Distribuer	5732
Transporter	6
Produire	2
Autres	28
Total	5 768

Hydro-Québec prend très au sérieux chacune des plaintes qui la concernent et consacre tous les efforts nécessaires au traitement de celles-ci.

- b. Les plaintes portent notamment sur les questions de facturation, de consommation, de recouvrement, et réseau et entretien. Pour l'année 2016, on enregistre une baisse marquée des plaintes relatives au projet IMA (compteurs de nouvelle génération) par rapport à 2015. Cette baisse est due à la fin du déploiement des compteurs du projet IMA.
- c. La très grande majorité des plaintes sont réglées sans l'intervention de la Régie (96% en 2016).

En 2016, 135 plaintes ont été adressées à la Régie, ce qui représente une diminution de 27 % par rapport à 2015, alors que 184 plaintes avaient été adressées à la Régie.

Sur les 135 plaintes portées en appel en 2016, 123 sont réglées.

- d. En 2016, le délai moyen pour envoyer l'accusé réception d'une plainte était de 4 jours (En 2015, il était de 5 jours).
- e. En 2016, le délai moyen pour le traitement d'une plainte était de 19 jours. (Il était de 45 jours en 2015).
- f. Pour l'année 2016, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'Énergie dans le cadre du rapport annuel du Distributeur.

Les données présentées pour 2015 étaient les suivantes :

Par :	2015
Téléphone	1688
Courrier postal	1034
Télécopie	345
Courrier électronique / Web	2641
Visite	24

82. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, indiquer le plan d'action mis en place par la société d'État pour ces plaintes. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le nombre de plaintes a diminué de 33 % en 2016. Cette baisse témoigne des améliorations apportées dans les domaines d'interaction avec la clientèle. Ces améliorations sont résumées à la page 6 du Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

83. Nombre de plaintes liées au délai de branchement et indiquer le plan d'action de la société d'État pour ces plaintes, depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le détail des plaintes pour l'année 2016 sera rendu public prochainement lors du dépôt du rapport annuel du Distributeur à la Régie de l'énergie.

Hydro-Québec poursuit les actions mises en place, soit :

1. Le maintien d'une vigie centralisée et d'un suivi hebdomadaire des plaintes liées aux raccordements.
2. L'amélioration de l'information fournie aux clients quant aux délais de traitement de leur demande et aux changements s'il y a lieu (voir l'outil de [suivi d'une demande de travaux](http://www.hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/suivre-une-demande/) disponible en ligne : <http://www.hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/suivre-une-demande/>)
3. Le déploiement d'une nouvelle organisation du travail (gestion centralisée de l'ensemble de la charge de travail) favorisant un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de tous les intervenants interpellés pour le traitement des demandes des clients.

84. État de la situation quant aux compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents »). Indiquer :
- a. les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2011-2012, par année financière;
 - b. les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2017-2018;
 - c. le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs;
 - d. le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes;
 - e. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte;
 - f. le délai de résolution de la plainte;
 - g. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

- a. Les coûts réels et prévus du projet sont présentés dans ce document déposé à la Régie de l'énergie http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2012-127_D-2014-101/HYDRO-QUEBECD_SuiviLAD_29mars2017.pdf
- b. Voir réponse en a.
- c. Pour 2016, le nombre d'employés d'Hydro-Québec assignés au remplacement des compteurs est de l'ordre de 150 ressources.
- d. Au 31 décembre 2016, Hydro-Québec a reçu un total de 2 472 plaintes sur quatre ans liées à l'installation des compteurs de nouvelle génération. Le taux de plaintes se situe à 0,06 % par rapport au nombre de compteurs installés, tous motifs confondus, et le nombre par année tend à diminuer avec la fin du déploiement.
- e. Hydro-Québec répond aux plaintes relatives aux compteurs de nouvelle génération le plus rapidement possible. Le délai peut varier en fonction de la nature de la plainte ou du commentaire soumis.
- f. Comme pour toutes les plaintes, Hydro-Québec vise répondre à l'intérieur d'un délai de 60 jours.
- g. Ventilation non disponible.

85. Indiquer le nombre d'utilisateurs d'Hydro-Québec qui ont refusé de changer leur compteur, pour l'année en cours et depuis le début des travaux de remplacement.

Au 31 décembre 2016, pour l'ensemble du Québec, environ 2 % (78 017) seulement des clients se sont prévalus de l'option de retrait et un compteur non communiquant a été installé à leur adresse.

86. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation de plus de 20 % a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le remplacement du compteur d'un client n'a aucun lien avec les variations sur sa facture.

Ce sont les variations de température ou les changements aux habitudes de consommation ou d'équipements chez le client qui peuvent influencer la facture d'électricité. Les cas médiatisés ont été analysés et, dans tous les cas, la facturation s'est révélée le reflet réel de la consommation du client.

87. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant les écarts de précision de chaque génération de compteurs implantés dans le secteur résidentiel au Québec depuis 1950.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le processus d'homologation des compteurs d'Hydro-Québec est reconnu comme l'un des plus rigoureux en Amérique du Nord. Tous les compteurs utilisés sont aussi soumis aux normes de Mesures Canada plus spécifiquement la norme LMB-EG-04, la norme SS-04 et la norme SS-06. Ces normes indiquent les écarts de précision acceptables pour tous les types de compteurs et sont appliquées rigoureusement par Hydro-Québec.

Voir également la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 86.

88. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération, par type de compteur remplacé.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 86 et 87.

89. Indiquer le nombre de clients résidentiels munis d'un compteur de nouvelle génération pour lesquels une réduction de consommation de plus de 10 % a été constatée; ventilation par région.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 86 et 87.

90. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels une augmentation de consommation de plus de 10 % a été constatée depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération; ventilation par région.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 86 et 87.

91. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre d'incendies survenus depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération. Fournir les coûts associés au remplacement.

Aucun incendie rapporté dans les médias ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

92. Depuis 10 ans, indiquer les sommes dépensées pour l'achat d'électricité en période de pointe. Ventiler par appel d'offres et par année financière. Fournir les coûts moyens par MW ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

Pour les années 2016 et 2017, les approvisionnements de court terme prévus sont présentés au tableau suivant (source : dossier tarifaire 2017 (R-3980-2016)).

	2016 (4 mois réels, 8 mois prévisionnels)	2017 (prévisionnel)
TWh	0,1	0,0
M\$	5,4	0,7
\$/MWh	90,4	73,9

L'historique des approvisionnements de court terme est présenté dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2017-2026 (R-3986-2016), au tableau 3A-1, de l'annexe 3A du document HQD-1, document 2.3.

93. Nombre de compteurs de nouvelle génération (dits intelligents) récupérés sur les lieux d'un incendie ou à la suite d'un incendie, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et détailler les sommes associées.

Voir la réponse la d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 91.

94. Nombre de compteurs de nouvelle génération qui ont dû être remplacés à la suite de défectuosité, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et par défectuosité; détailler les sommes associées.

Au 31 décembre 2016, nous avons remplacé 9101 compteurs, principalement en raison de problèmes d'affichage et de communication. Le taux global de défectuosité est inférieur à ce que nous avons avec le parc de compteurs de l'ancienne génération et nos équipes analysent les problématiques rencontrées.

95. Ventilation par mois et par région administrative de la redevance d'abonnement facturée aux clients résidentiels d'Hydro-Québec en 2016-2017.

La redevance d'abonnement ne couvre pas de coûts spécifiques. Les tarifs d'électricité sont établis de manière à récupérer les coûts réellement encourus par Hydro-Québec pour le service d'électricité, ni plus, ni moins. L'ensemble de ces coûts est réparti dans les composantes du tarif domestique : redevance, première tranche et deuxième tranche.

Au cours des dernières années, et avec l'approbation de la Régie de l'énergie, la redevance d'abonnement a été gelée de façon à appliquer les hausses tarifaires davantage sur les prix d'énergie, favorisant l'augmentation d'une composante sur laquelle le client peut agir et ainsi, l'efficacité énergétique.

96. État de situation de tout projet d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation en période de pointe, par l'utilisation des compteurs intelligents.

Nous vous référons au Plan d'approvisionnement 2017-2026 d'Hydro-Québec, à la page 21, http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/389/DocPrj/R-3986-2016-B-0006-Demande-Piece-2016_11_01.pdf

97. Fournir le total des dépenses liées à la production d'études d'impact ou d'analyses concernant la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la Société de transport de Montréal. Fournir une copie de toute étude ou analyse produite à ce sujet.

Le tarif LG s'applique à la Société de transport de Montréal depuis le 1^{er} avril 2014. Des discussions ont eu lieu à la Régie de l'énergie au sujet du tarif LG mais elles ne concernaient pas spécifiquement la Société de transport de Montréal.

98. Montant obtenu en raison de la vente de la centrale hydroélectrique Hull-2; bilan des revenus de vente d'électricité que générerait cette installation.

La date de clôture de la transaction est le 14 décembre 2016.
Les informations sur la transaction ne sont pas publiques.

99. Sommes dépensées pour la négociation de l'entente commerciale conclue avec l'Ontario. Indiquer également le coût total prévu de tous les travaux liés à l'entrée en vigueur de cette entente, le coût de production unitaire du kWh de l'électricité qui sera vendue à l'Ontario ainsi que le prix unitaire du kWh de l'électricité qui sera achetée en Ontario.

En octobre 2016, Hydro-Québec a conclu une entente avec l'Independent Electricity System Operator(IESO) de l'Ontario pour les années de 2017 à 2023. Cette entente prévoit la vente de 2 TWh par an par Hydro-Québec à l'Ontario, ainsi que la vente de la puissance de l'Ontario à Hydro-Québec et des échanges d'énergie entre les deux partenaires.

Afin de remplir ses obligations, Hydro-Québec utilise des infrastructures existantes et aucune dépense n'a été engagée pour mettre à niveau ces infrastructures.

De plus, la négociation de l'entente commerciale fut effectuée par des employés d'Hydro-Québec dans le cadre de leurs fonctions et par conséquent la négociation de celle-ci n'a pas engendré de coûts supplémentaires de firmes externes.

100. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2016-2017 et la ventilation par audience et par dossier.

Projet poste St-Jean :	218 777 \$
Des Cantons/New-Hampshire (NPT) :	733 374 \$

101. Liste des appels d'offres d'électricité auxquels Hydro-Québec a participé à l'extérieur du Québec.

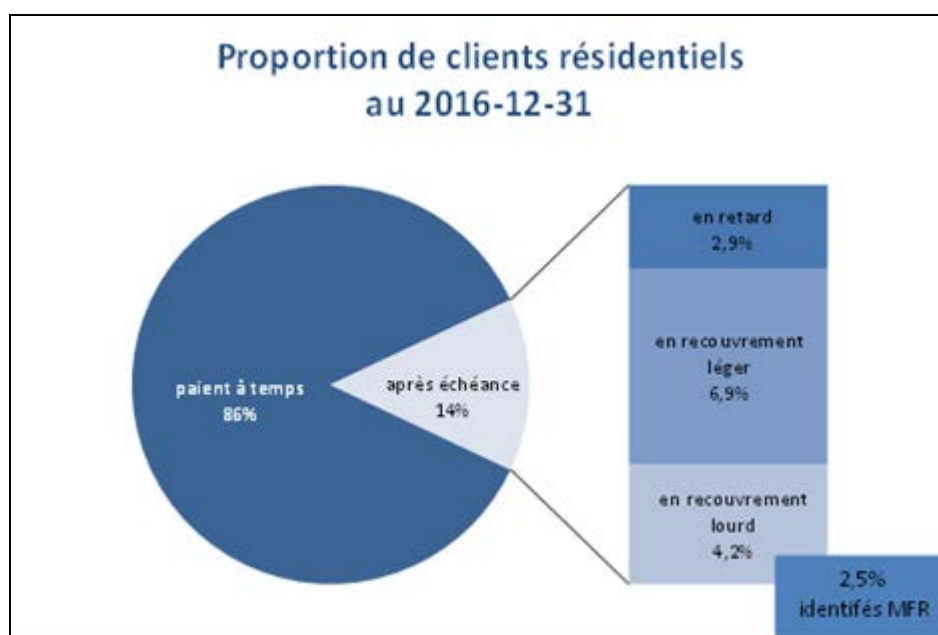
Hydro-Québec a répondu à l'appel de propositions des États du Connecticut, du Massachusetts et du Rhode Island avec les projets NPT et Vermont Green Line en janvier 2016.

À cet égard, voir le communiqué :

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1129/hydroelectricite-quebecoise-toujours-aussi-convoitee-par-les-etats-de-la-nouvelle-angleterre/?fromSearch=1>

Hydro-Québec, en collaboration avec d'autres promoteurs, se prépare maintenant à répondre à un nouvel appel de propositions lancé en mars 2017 par le Massachusetts qui porte sur un volume important d'hydroélectricité (9,45 TWh).

102. Indiquer le nombre de clients en retard de paiement et le montant total payé en retard par ces clients pour chacune des 10 dernières années. Indiquer également le nombre d'avis de recouvrement transmis à ces clients.



MFR = ménages à faible revenu

Avis de retard transmis en 2016 : 1,5 M

Avis d'interruptions transmis en 2016 : 195 k

103. Copie de toute étude, analyse ou note concernant l'acceptation du paiement par carte de crédit et son impact financier pour Hydro-Québec.

Hydro-Québec afin de répondre à la demande de plusieurs clients qui veulent se prévaloir du paiement par carte de crédit. Parmi les compagnies de service en Amérique du Nord, seulement 4% des entreprises n'offrent pas un tel service.

C'est dans cette optique qu'Hydro-Québec acceptera les paiements par carte de crédit par l'entremise d'une tierce partie (un appel d'offres sera lancé sous peu). Le coût doit être nul pour Hydro-Québec.

Le projet devrait être implanté en 2017.

Voir la référence à l'utilisation de la carte de crédit à la page 19 du document *Révision des conditions de services d'électricité d'Hydro-Québec* déposé à la Régie de l'énergie :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/366/DocPrj/R-3964-2016-B-0004-Demande-Piece-2016_03_02.pdf

104. Pour les 5 dernières années, indiquer les dépenses totales en électrification des transports et les dépenses totales pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries.

Voir la réponse de Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 41.

Veuillez noter que l'IREQ ne fabrique pas de batteries mais est dédié à la recherche sur les matériaux de batteries.

105. Nombre d'employés et d'ETC ainsi que le budget total de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) pour les 5 dernières années.

Hydro-Québec est la seule entreprise d'électricité en Amérique du Nord à posséder un centre de recherche d'importance, l'IREQ. Elle consacre en moyenne 100 M\$ par année à ses projets d'innovation.

L'IREQ regroupe 500 personnes, dont environ 225 scientifiques : des scientifiques, des techniciens, des ingénieurs et du personnel de toutes les spécialités qui unissent leurs expertises pour soutenir Hydro-Québec dans toutes les facettes de ses activités. Les activités de l'IREQ sont regroupées dans deux centres : les Laboratoires de recherche et d'essais de Varennes et le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE) de Shawinigan.

<http://www.hydroquebec.com/a-propos/innovation/institut-recherche-hydro-quebec-ireq.html>

106. Pour les 5 dernières années, indiquer les sommes dépensées pour l'enfouissement de lignes électriques, ventilées par année financière, par région administrative, par projet et par niveau de tension des lignes électriques.

Pour les lignes de distribution :

Le programme d'enfouissement du réseau de lignes en distribution se poursuit. Le suivi de ce programme est présenté annuellement à la Régie. Voir page 19 du document suivant : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/382/DocPrj/R-3980-2016-B-0039-Demande-Piece-2016_07_28.pdf

Pour consulter la brochure du programme : http://www.hydroquebec.com/affaires-municipales-regionales/amenagement-reseau/pdf/Brochure_Enfouissement_de_lignes_de_distribution_existantes_2015G1023.pdf

Pour les lignes de transport :

Hydro-Québec TransÉnergie enfouit généralement ses lignes de transport d'électricité dans les milieux très densément peuplés ou face à un obstacle infranchissable.

Investissement enfouissement de lignes électriques (en milliers de dollars)		
Projet	Région	2016
De Lorimier / Viger	Montréal	24 006
Beaumont / Fleury	Montréal	0
Adélard-Godbout / Dorchester	Montréal	930
Jeanne-D'arc / Notre-Dame	Montréal	7 256
Atwater / Maisonneuve	Montréal	11 305
Québec 2 / Limoilou	Québec	-354
	Total	43 142

**Études des crédits 2017-2018
du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles**

**Réponses d'Hydro-Québec
à la demande de renseignements particuliers requis par
le Deuxième groupe d'opposition**

Avril 2017

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2016-2017, indiquer :
- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Des informations sur les membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec, leur rémunération et avantages se trouvent aux pages 82 et 83 du rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec accessible à l'adresse suivante :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/rapport-annuel.html>

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017. Indiquer :
- a) le lieu ;
 - b) le coût ;
 - c) la ou les dates de participation ;
 - d) le nombre de participants ;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Vous trouverez ces renseignements à l'adresse suivante :

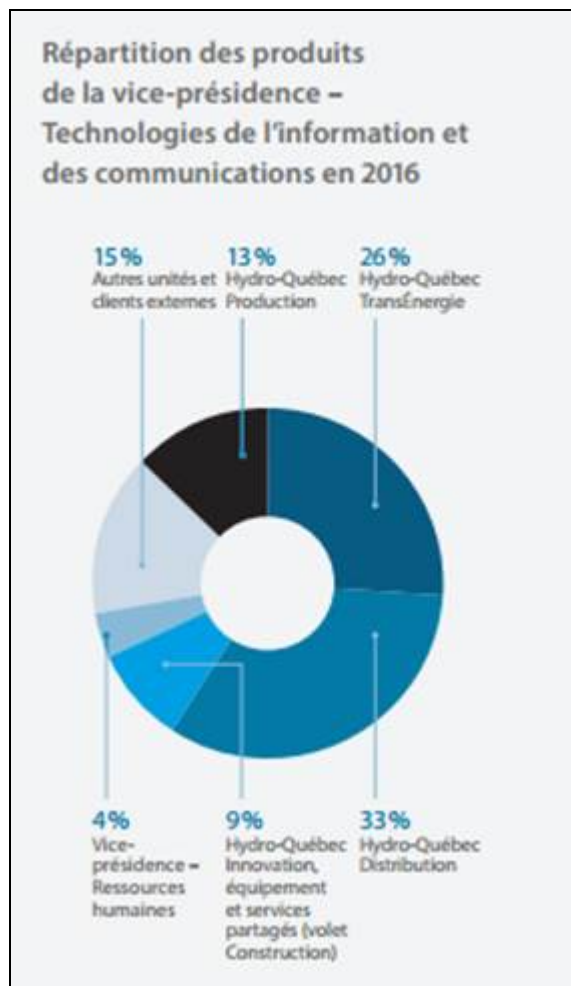
[http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-
formations.html](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html)

3. Sommes dépensées en 2016-2017 (et prévisions pour 2017-2018) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

En 2016, la vice-présidence– Technologies de l'information et des communications a inscrit des produits de 666 M\$.

Activités d'investissement

En 2016, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 103 M\$. Ils ont été consacrés au maintien de la qualité des actifs.



Source : Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec, p. 38.

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/rapport-annuel.html>

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2016-2017 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Nous vous référons au Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec, p.79

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/rapport-annuel.html>

6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2016-2017. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Depuis 2008, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 364 employés (14,7 %) pour s'établir à 19 552 employés au 31 décembre 2016, soit le niveau le plus bas des quarante dernières années.

De 2008 à 2016, Hydro-Québec a réalisé des gains d'efficience qui représentent des économies de plus de 0,8 G\$. Sur la même période, le parc d'immobilisations en service a connu une croissance de 23,3 G\$ (30,9 %), alors que les charges d'exploitation courantes ont légèrement augmenté (2,2 %).

7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2016-2017, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Hydro-Québec a rendu public les sondages réalisés auprès de sa clientèle en 2016.

Voir : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1173/les-clients-dhydro-quebec-de-plus-en-plus-satisfaits/>

8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2016-2017 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

Les avis juridiques et autres commandés par le Ministère sont confidentiels, selon les articles 31, 34, 37, 38 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2016-2017. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Affaires corporatives

- Rapport annuel
- Plan stratégique
- Rapport sur le développement durable
- Rapport de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Rapports trimestriels
- Tarifs et conditions de service
- Livre Bleu
- Site Web (Clientèle et corporatif)
- Applications mobiles
- Compte Twitter
- Allocutions
- Présentations
- Communiqués
- Lettres
- Services à la clientèle (Web, annonces imprimées, avis, dépliants)
- Capsules vidéo

Environnement

- Articles scientifiques
- Bilans
- Rapports
- Suivis des engagements avec les communautés

Technologie

- Rapports
- Présentations
- Études
- Articles scientifiques

Transport

- Normes de la NERC
- Documents liés aux audits de la NERC

Note : liste non-exhaustive- plus de 2000 projets sont traités annuellement.

Total 2016 : 616 025 \$

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :
- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.

Objectifs visés	Description	Prix
Inciter les clients à adopter un ou plusieurs réflexes sur le microsite Les bons réflexes Durée : du 2 mai au 12 juin 2016	Les réflexes gagnants	Cinq prix constitués d'une multiprise intelligente avec minuterie. Cinq prix constitués d'une Apple TV modèle de 4e génération. Cinq prix constitués d'une trousse de démarrage d'ampoules à DEL intelligentes multicolores. Un lot comprenant le remboursement du prix d'achat de téléviseurs et/ou d'électroménagers certifiés ENERGY STAR, une multiprise intelligente, une Apple TV ainsi qu'une trousse de démarrage d'ampoules à DEL intelligentes multicolore.
Avoir acheté une maison neuve d'un constructeur participant au programme Maisons Efficaces Durée : du 15 mai au 20 mars 2016	Gagnez vos électros	Un remboursement de l'achat d'électroménagers ENERGY STAR pour un montant maximum de 8 000 \$, taxes et transport inclus
Inciter les enseignants à commander du matériel éducatif - Congrès de l'Association québécoise des enseignantes et enseignants du primaire. Durée : du 1 au 2 décembre 2016	Gagnez un voyage à la Baie-James	Un voyage pour deux personnes à la Baie-James Valeur : 4 300 \$
Inciter les clients à s'inscrire à la Facture Internet Durée : du 6 septembre au 6 décembre 2016	Gagnez à vous simplifier la vie	Une voiture Volt de Chevrolet, Valeur : 40 090 \$
Souligner le 25 ^e anniversaire de l'Électrium. Pour cet événement, nous avons offert tout l'été aux visiteurs la chance de gagner un voyage pour quatre personnes à la Baie-James, la fin de semaine des 10 et 11 septembre.	25 ans de l'Électrium	Un (1) grand prix a été offert. Il consiste en un (1) séjour de deux (2) jours et une (1) nuit à Radisson pour quatre (4) personnes, comprenant le transport aérien aller-retour par vol nolisé de l'aéroport Montréal-Trudeau à l'aéroport de La Grande-Rivière, l'hébergement pendant une (1) nuit dans deux (2) chambres de catégorie standard à l'Auberge Radisson, ainsi que tous les repas et les visites de l'aménagement hydroélectrique Robert-Bourassa, de la centrale La Grande-1 et une visite du parc Robert-A.-Boyd. Valeur approximative au détail de huit mille neuf cent dollars (8 900 \$).

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2016-2017 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

La majorité des dépenses publicitaires sont liées aux activités d'Hydro-Québec Distribution. Elles visaient la promotion de l'efficacité énergétique, notamment avec les campagnes suivantes : fenêtres/portes-fenêtres, piscines, produits économiseurs d'eau chaude, chauffe-eau à trois éléments, programme de sensibilisation Mieux Consommer, les Bons réflexes.

D'autres campagnes visaient à informer la clientèle sur différents aspects des services à la clientèle : promouvoir la Facture Internet (promotion de en vigueur du 6 septembre au 6 décembre 2016), promotion Emménagement/déménagement (en vigueur du 11 avril au 30 septembre 2016) pour inciter les clients à effectuer leur changement d'adresse sur notre site Web – ainsi, ils économisent les frais de gestion de 20 \$), et sensibiliser la clientèle aux règles de sécurité associées à l'utilisation de l'électricité.

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/contrats-publicite-promotion.html>

Les dépenses comprennent les coûts de création de production publicitaire, ainsi que de planification et d'achats médias (télé, radio, journaux, magazines, affichage et Web)

Hydro-Québec a investi 1,7 million de dollars dans la campagne *On*. Ce budget comprend la production de deux messages télévisés et de publicités Web et imprimées de même que des achats d'espaces publicitaires dans les différents médias québécois. En ce qui concerne les objectifs visés, nous vous référons au communiqué suivant accessible sur notre site Web :

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1193/hydro-quebec-leader-de-la-revolution-energetique/?fromSearch=1>

Hydro-Québec travaille avec les firmes Lg2, Touché Média et Cossette.

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2016-2017 :
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c) le montant qui leur a été accordé.
- Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Hydro-Québec n'a pas de programme de financement ou de subvention.

14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :
- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
 - b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
 - c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.
 - d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
 - e) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

Une centaine d'employés travaillent dans le domaine des communications et/ou des affaires publiques.

Plusieurs fonctions, qui sont en général sous-traitées dans les entreprises comparables, sont effectuées à l'interne en raison du volume et de la compétence des employés, notamment :

- Relations avec les médias
- Communication en matière d'efficacité énergétique
- Communications-marketing
- Communications internes
- Communications numériques
- Publicité
- Internet & intranet
- Banque d'images, photo et audiovisuel
- Édition et révision
- Gabarits et formulaires
- Traduction
- Veille médiatique

Par ailleurs, une revue de presse imprimée couvrant les dossiers d'Hydro-Québec est réalisée par un fournisseur.

En ce qui a trait au montant dépensé en campagnes d'information et de publicité, il est de 9 028 864 \$ pour l'année 2016.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 12 pour plus d'informations.

Information disponible sur notre site Web :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/contrats-publicite-promotion.html>

15. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

L'information concernant le personnel affecté et les coûts reliés à la préparation de l'étude des crédits n'est pas colligée.

16. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2011-2012 à 2016-2017, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2017-2018.

Les dépenses de mauvaise créance et les taux des dépenses de mauvaise créance sur les ventes 2010-2016 sont disponibles à la page 19 de ce document déposé à la Régie de l'énergie :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/317/DocPrj/R-3933-2015-B-0026-Demande-Piece-2015_07_30.pdf

Volet Énergie / Hydro-Québec

28. Pour chacun des programmes suivants, et ce, pour les années 2011 à 2016 (et prévisions pour 2017-2018), veuillez fournir la liste et le détail des projets subventionnés, le pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC affectés à chacun des programmes ainsi que la masse salariale, la liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, montant, et date de l'octroi de l'aide du programme et le but du projet :

- a) Programme Novoclimat
- b) Programme Rénoclimat
- c) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments
- d) Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)
- e) Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels
- f) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote)
- g) Programme d'appui au secteur manufacturier
- h) Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) –
 - 1. volet arénas et centres de curling
 - 2. volet supermarchés
 - 3. volet agroalimentaire (projet pilote)
- i) Programme de réduction de la consommation de mazout lourd
- j) Programme Écomobile (projet pilote)
- k) Programme Éconologis
- l) Technoclimat - Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nous vous référons au MÉRN.

23. Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin au cours des 10 dernières années dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Nous vous référons au MÉRN.

La Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a duré de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines.

L'année 2016 marque le début de la période post PGEÉ. Pour l'efficacité énergétique, cette période s'inscrit dans le contexte de la nouvelle Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec, de la création de Transition énergétique Québec et du Plan stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec.

Les détails des interventions 2016 seront publiés dans le rapport annuel que le Distributeur déposera prochainement à la Régie de l'énergie.

Les détails des interventions 2015 ont été publiés dans le rapport annuel 2015 déposé par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie :
http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RappHQD2015/HQD-07-03_25avril16.pdf

24. Concernant la centrale au gaz de Bécancour, fournir pour les années 9 dernières années le montant des compensations financières versées à la compagnie albertaine Trans-Canada Energy pour maintenir la centrale en réserve;

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les coûts annuels de suspension de la centrale (incluant les coûts variables et fixes) se situent entre 100 et 150 M\$.

25. Veuillez fournir le plan, complet et détaillé, de remise en marche et de remise à niveau de la centrale au gaz de Bécancour, en cas de besoin de puissance immédiate par le réseau Hydro-Québec.

Depuis sa mise en service en 1993 et mise à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

26. État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a) L'objet des négociations/consultations
 - b) La date des rencontres
 - c) L'échéancier des négociations
 - d) Le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste des toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement
 - e) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste des toutes les personnes présentes aux négociations communauté autochtone

Nous vous référons à la réponse du MÉRN à la question particulière 128 de l'opposition officielle.

27. Concernant le programme de Programme d'achat d'électricité issue de projets hydroélectriques de 50 MW et moins, mentionnez, ventilé par année depuis sa création :
- a) Les objectifs (en MW) du programme
 - b) La liste des contrats signés
 - c) La valeur de chacun des contrats
 - d) Le nombre de MW produite par chacun

- a) Le Programme d'achat d'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques lancé par le gouvernement du Québec vise à offrir aux communautés locales, régionales et autochtones la possibilité de développer des projets de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins. Ces projets doivent cependant être appuyés par les populations visées, être sous le contrôle des communautés et générer des bénéfices pour les régions dans lesquelles ils seront implantés.

Le Programme vise l'acquisition de 150 MW d'électricité par Hydro-Québec Distribution et fait suite au décret édictant le Règlement sur la capacité maximale de production visée dans un programme d'achat d'électricité pour des petites centrales hydroélectriques et le Décret concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard d'un programme d'achat d'électricité pour des centrales hydroélectriques. Le programme a été approuvé le 13 juillet 2009 par la Régie de l'énergie.

- b) Tous les contrats signés sont accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc_petites_centrales.html
- c) Le prix de l'électricité du Programme d'achat est basé sur un prix de départ de 7,5 ¢/kWh au 1^{er} janvier 2010, indexé au taux fixe de 2,5 % par année. En cas de retard du projet par rapport à la date prévue de début des livraisons, l'indexation est suspendue et reprend au moment de la date de début des livraisons.
- d) Voir les contrats signés accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc_petites_centrales.html

28. État de la situation relativement à la production de petites centrales hydroélectriques : liste des projets autorisés et refusés en 2014-2015, en 2015-2016 et en 2016-2017 (veuillez fournir les prévisions pour 2017-2018)

Hydro-Québec Distribution a publié, le 17 mars 2010, la liste des soumissions reçues dans le cadre du Programme d'achat. Cette liste contenait 31 projets. De ces projets, 13 ont été retenus et leurs noms ont été publiquement annoncés le 30 juin 2010. Voir le site web d'Hydro-Québec pour les informations relatives à ces centrales :

http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc_petites_centrales.html

Pour plus d'information, nous vous référons au MÉRN.

29. Concernant le programme de Programme d'achat d'électricité produite par des centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle de 50 MW et moins, mentionnez, ventilé par année depuis sa création :
- a) Les objectifs (en MW) du programme
 - b) La liste des contrats signés
 - c) Le prix d'achat pour l'année en cours
 - d) La valeur de chacun des contrats
 - e) Le nombre de MW produit par chacun

Les informations relatives au programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle sont disponibles sur le site web d'Hydro-Québec :

http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc_cogeneration.html

Pour plus d'information, nous vous référons au MÉRN.

30. Concernant la reconnaissance de l'électricité produite à partir des réservoirs d'eau des grands barrages comme une énergie renouvelable par les États-Unis, fournir pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 (veuillez fournir les prévisions pour 2017-2018) les données suivantes :
- a) liste des rencontres effectuées aux États-Unis par le ministre ou par des membres du ministère;
 - b) bilan de ces rencontres;
 - c) listes des organismes américains ayant reconnu le caractère renouvelable de cette forme de production électrique;
 - d) liste des organismes américains n'ayant pas reconnu le caractère renouvelable de cette forme de production électrique;

Nous vous référons à la réponse du MÉRN pour cette question.

31. Concernant le gisement d'Old Harry :
- a) Une estimation du ministère sur le nombre de barils de pétrole que pourrait contenir le gisement d'Old Harry;
 - b) Une estimation sur les redevances que pourrait toucher le gouvernement par l'exploitation;
 - c) Une copie de l'évaluation économique du gisement
 - d) Une copie de l'entente signée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Question non applicable à Hydro-Québec.

32. Concernant les droits d'exploitation sur l'île d'Anticosti, fournir l'information suivante :
- a) détail des sommes obtenues par Hydro-Québec pour céder ses droits d'exploitation sur l'île d'Anticosti à la firme Pétrolia.

Nous vous référons au MÉRN.

33. Fournir le contrat liant le gouvernant du Québec et l'entreprise Pétrolia concernant l'exploration pétrolière et gazière sur l'île d'Anticosti.

Nous vous référons au MÉRN.

34. Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2014-2015, en 2015-2016, 2016-2017 (et prévisions pour 2017-2018) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivant :
- a) Développer la filière québécoise des carburants renouvelable
 - b) Soutenir la géothermie et l'énergie solaire
 - c) Développer le secteur de l'hydrogène
 - d) Développer les gazotechnologies
 - e) Développer le secteur des biomasses

Question non applicable à Hydro-Québec.

35. Pour chacun des permis suivant :
- a) Permis de recherche de pétrole et de gaz naturel
 - b) Permis de levée géographique
 - c) Permis de forage
 - d) Permis de complétion de puits
 - e) Permis de modification de puits
 - f) Baux d'exploitation
- Nombre et liste des permis accordés en 2014-2015, en 2015-2016 et en 2016-2017, veuillez fournir les prévisions pour 2017-2018). Somme totale obtenue par le ministère pour l'octroi de ces permis. Nombre et liste de ces permis en vigueur au 31 décembre 2013, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017 ainsi que leur date d'échéance. Nombre et liste des permis révoqués

Question non applicable à Hydro-Québec.

36. En 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 pour chacun des permis de recherche de pétrole et de gaz naturel, le total et le détail des travaux réalisés par leurs détenteurs pour conserver leurs permis.

Question non applicable à Hydro-Québec.

37. En 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 pour les gaz de schistes :

- a) Nombre de permis émis par le ministère relativement à l'exploration ventilé par région administratives
- b) Liste complète des forages et de fracturations hydraulique réalisés par chacun des permis octroyés
- c) Nombre et détail de chacune des inspections réalisées par le ministère dans les puits actuels
- d) Nombre et détail des constats d'infraction émis par le ministère

Question non applicable à Hydro-Québec.

38. Montant total accordé 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 pour le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Nombre d'entreprises qui en ont bénéficié.

Question non applicable à Hydro-Québec.

39. Crédits affectés en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 à l'ancien programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution.

Nous vous référons au MÉRN.

40. Nombre et liste des demandes de lettre d'intention pour l'utilisation des terres du domaine de l'état pour l'implantation d'éoliennes reçues en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Liste des demandes acceptées.

Question non applicable à Hydro-Québec.

41. Nombre et liste des demandes de réserve de superficie des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes reçues en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Liste des demandes acceptées.

Question non applicable à Hydro-Québec.

42. Nombre et liste des demandes d'utilisation des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes reçues en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Indiquer s'il s'agit d'une nouvelle demande ou d'un renouvellement. Liste des demandes acceptées. Durée des droits accordés pour chaque demande.

Question non applicable à Hydro-Québec.

43. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 décembre 2016. Coût moyen de production pour cette énergie.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 13 janvier 2017 est de 3 296,3 MW tel qu'indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

Pour information complémentaire :

http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebecois/parc_eoliens.html

44. Nombre et liste des droits fonciers révoqués en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Liste des droits fonciers prolongés

Question non applicable à Hydro-Québec.

45. État de la situation relativement à la production de petites centrales hydro.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 28.

46. Détail du nombre de rencontre et du lieu, pour l'année 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 (au 31 mars 2017) des rencontres entre le ministère de l'Énergie et TransCanada.

Question non applicable à Hydro-Québec.

47. Pour les années allant de 2013 à 2017 (au 31 mars 2017), donnez la valeur monétaire et le volume par type de métaux volé à Hydro-Québec.

2016 : 193 vols pour une perte d'une valeur de 2 958 161 \$
2017 (31 mars) : 27 vols pour une perte d'une valeur de 131 342 \$

Nous ne détenons pas de données spécifiques sur le type de métaux. Cependant, la grande majorité des vols de métaux concerne le cuivre.

48. Pour les exercices allant de 2011-2012 à 2016-2017, donnez le nombre d'emplois créés et conservés qui sont en lien avec les achats d'énergie éolienne par Hydro-Québec

Question non applicable à Hydro-Québec.

49. Pour 2015-2016, 2016-2017 donnez le coût ventilé pour la rédaction, la consultation et la conception de la nouvelle politique énergétique.

Question non applicable à Hydro-Québec.

50. Pour 2015-2016, 2016-2017, donnez le nom des entreprises qui possèdent des contrats pour la conception, la consultation et la rédaction de la nouvelle politique énergétique du Québec.

Question non applicable à Hydro-Québec.

51. Concernant la vente d'équipement de la centrale nucléaire de Gentilly 2 :

- a) Le détail de l'entente entre Hydro-Québec et l'entreprise Robert Fer pour l'acquisition des équipements de l'ancienne centrale nucléaire de Gentilly 2 pour une valeur de 68 480 \$;
- b) La valeur au livre et le coût d'acquisition des équipements vendus à l'entreprise Robert Fer et métaux;
- c) La valeur au livre et le coût d'acquisition des équipements restants à la centrale de Gentilly 2;
- d) Une copie des appels d'offre portant sur l'équipement de la centrale de Gentilly 2 qui a finalement été acquis par l'entreprise Robert Fer et métaux et qui précède l'appel d'offre remporté par l'entreprise Robert Fer et métaux;
- e) Une copie de l'appel d'offre pour lequel a soumissionné l'entreprise Robert Fer et métaux et qui a permis à cette entreprise d'acquérir les équipements de la centrale Gentilly 2;
- f) Le nom des autres firmes québécoises qui ont soumissionné pour cet appel d'offre;
- g) La copie de la soumission des 7 firmes qui ont soumissionné pour l'acquisition des équipements de la centrale Gentilly 2;
- h) Une copie du bail ou une preuve démontrant qu'Hydro-Québec devait libérer l'entrepôt du 5550 rue Bécancour pour le 18 décembre et pour lequel la vente d'équipement à l'entreprise Robert Fer et métaux a été réalisée;
- i) La liste des entreprises nucléaires œuvrant au Canada et à l'étranger qu'Hydro-Québec a tenté de joindre pour écouler ces mêmes équipements qui ont été par la suite vendus à Robert Fer et métaux;
- j) Le montant offert et le nombre d'offres reçus par Hydro-Québec provenant des entreprises nucléaires œuvrant au Canada ou à l'étranger pour les équipements qu'a finalement acheté l'entreprise Robert Fer et métaux.
- k) La liste des médias spécialisés dans lesquels Hydro-Québec a publicisé son intention de vendre l'équipement de la centrale de Gentilly 2 et pour lesquels l'entreprise Robert Fer et métaux s'est finalement porté acquéreur;
- l) La durée en nombre de jours ou de semaine et selon le nom du média pendant lesquels Hydro-Québec a publicisé son intention de vendre l'équipement de la centrale de Gentilly 2 et pour lesquels l'entreprise Robert Fer et métaux s'est finalement porté acquéreur;
- m) Le nombre d'offre reçu par Hydro-Québec suite à la publication de ces annonces dans ces médias spécialisés.

À la suite de la décision de cesser l'exploitation de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de mettre un terme à son projet de réfection, Hydro-Québec a entrepris, à partir de 2013, un processus de valorisation des actifs qui étaient devenus excédentaires.

La Vérificatrice générale a examiné une des transactions effectuée dans le cadre de ce processus de valorisation. Son rapport a été rendu public le 27 mai 2015. Hydro-Québec a commenté ce rapport :

- <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/794/hydro-quebec-amene-cette-transaction-efficacement-afin-de-limiter-les-fraissupplementaires/?fromSearch=1>
- <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/801/hydro-quebec-acollabore-pleinement-avec-le-verificateur-general/?fromSearch=1>

Hydro-Québec a mis à jour ses directives internes au cours de l'année 2015. Elles reflètent maintenant les recommandations contenues dans le rapport du Vérificateur général.

Hydro-Québec a adressé une demande afin d'obtenir un permis de déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance d'une durée de 10 ans. La Commission canadienne de sûreté nucléaire a émis un permis de déclassement d'une durée de 10 ans, échéance 2026.

52. Concernant la vente d'équipement de la centrale nucléaire de Gentilly 2, veuillez fournir la liste de tous les équipements mis à l'encan. Pour chaque pièce, veuillez fournir le prix payé par Hydro-Québec et le prix d'acquisition par Hydro-Québec.

Hydro-Québec a mis à jour ses directives internes au cours de l'année 2015. Elles reflètent maintenant les recommandations contenues dans le rapport du Vérificateur général et les futurs dossiers de valorisation seront traités en conséquence. Il est important de préciser que la stratégie de mise à l'encan n'est pas préconisée ni adaptée pour la disposition des équipements nucléaires.

53. Concernant la vente d'équipement de la centrale nucléaire de Gentilly 2, veuillez fournir la liste de tous les équipements déjà vendus. Pour chaque pièce, veuillez fournir le prix payé par Hydro-Québec et le prix d'acquisition par Hydro-Québec. Veuillez fournir également le nom de l'entreprise et de l'acheteur de la pièce.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 52.

54. Concernant la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île, veuillez fournir les documents et informations suivantes :

- a. Le document de planification des appels de propositions d'Hydro-Québec (Équipement et services partagés ou autre toute autre filiale responsable du projet)
- b. Le coût ventilé du projet, tel qu'estimé jusqu'à maintenant par Hydro-Québec
- c. Le nombre de contrats que lancera Hydro-Québec en 2017 et les prochaines années
 - Pour chaque contrat, veuillez fournir le coût (ventilé et tel qu'estimé jusqu'à maintenant par Hydro-Québec), la description complète et détaillée de ce contrat
- d. Veuillez fournir tous les plans préliminaires des travaux, tel que dessinés et estimés jusqu'à maintenant par Hydro-Québec
- e. Veuillez fournir toutes les modifications au tracé et au projet effectuées au cours des derniers mois avec les municipalités dérangées par la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île
 - Pour chaque modification, veuillez fournir la raison du changement apporté, ainsi que la réaction et l'accueil de la municipalité concernée face à cette modification

Le projet comporte deux volets : la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île et ses projets connexes dont le coût est évalué à 1 083 M\$ et le poste Judith-Jasmin qui est évalué à 260 M\$ pour un total de 1,343 G\$.

Ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Télécommunications			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2015-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2015-12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :	842,0	368,7	1 136,1	11 210,5	12 526,5	13 320,1
Études d'avant-projet						
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	490,3	0,0	0,0
Frais financiers	31,7	12,9	42,0	1 369,3	12,9	42,0
Sous-total :	873,7	381,7	1 178,1	13 070,1	12 539,4	13 362,1
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	1 444,2	48,6	1 590,8	10 462,8	8 508,7	18 080,4
Ingénierie externe	1 841,2	48,9	1 945,5	20 745,1	9 119,8	19 796,7
Client	872,0	162,3	1 517,4	44 154,9	30 276,6	71 168,5
Approvisionnement	12 078,8	188,7	12 514,5	308 560,1	3 022,7	292 566,3
Construction	10 540,7	364,7	10 671,5	377 027,3	13 212,5	382 009,8
Gérance interne	3 475,9	126,2	3 790,5	55 498,6	7 209,1	53 324,1
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	15 474,8	968,4	15 018,8
Provision	3 212,4	0,0	3 212,4	113 486,9	0,0	88 082,2
Autres coûts	250,5	0,0	250,5	12 380,6	464,7	11 197,8
Frais financiers	3 068,7	38,6	3 161,4	112 551,1	4 282,3	101 000,8
Sous-total :	36 784,4	978,0	38 654,6	1 070 342,2	77 064,8	1 052 245,5
TOTAL :	37 658,1	1 359,7	39 832,7	1 083 412,3	89 604,1	1 065 607,6

* Coûts encourus au 31 mars 2017 : 274 884 k\$

Poste Judith-Jasmin

Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

Total lignes	Total postes	Total Trans port lignes, postes	Télécom	Total lignes, postes et télécom
--------------	--------------	---------------------------------	---------	---------------------------------

Coûts de l'avant-projet

Études d'avant-projet		1 172,7	1 172,7	444,0	1616,7
Autres coûts		33,4	33,4		33,4
Frais financiers		85,7	85,7	28,8	114,5
Sous-total		1291,8	1291,8	472,8	1764,6

Coûts du projet

Ingénierie interne	527,2	2 287,8	2 815,0	300,0	3115,0
Ingénierie externe		3 007,6	3 007,6	465,0	3472,6
Client	178,3	21311,8	21490,1	1 010,4	22 500,5
Approvisionnement	2 511,1	90910,3	93421,4	950,0	94 371,4
Construction	3 647,9	66831,5	70479,4	1 048,4	71 527,8
Gérance interne	919,8	7 632,8	8 552,6	795,5	9 348,1
Gérance externe		2 058,3	2 058,3		2 058,3
Provision	873,9	28542,9	29416,8	420,0	29 836,8
Autres coûts	106,3	4 164,3	4 270,6		4270,6
Frais financiers	771,0	16754,1	17525,1	607,9	18 133,0
Sous-total	9535,5	243501,4	253036,9	5597,2	258634,1

Total	9535,5	244793,2	254328,7	6070,0	260398,7
--------------	---------------	-----------------	-----------------	---------------	-----------------

* Coûts encourus au 31 mars 2017 : 37 300 k\$

En ce qui concerne les modifications de tracé, aucun changement significatif n'a été réalisé depuis l'obtention du décret du gouvernement autorisant le projet en avril 2015. Il faut rappeler que le tracé de la ligne de 400 km reliant le lac Saint-Jean à Terrebonne, longe une ligne existante sur plus de 150 km entre Saint-Michel-des-Saints et Terrebonne, ce qui laisse peu de place aux changements de tracé. À l'heure actuelle, les principales modifications sont réalisées à l'échelle des propriétés touchées par le déboisement de l'emprise et la construction de la ligne, principalement en ce qui a trait au déboisement sélectif exécuté sur chacune des propriétés et à la localisation des pylônes.

**Contrats alloués en date du 31 mars 2017
(en milliers de dollars)**

Lignes

	CONTRATS ALLOUÉS
Contrats alloués en déboisement	77 717 \$
Contrats alloués en construction	
Section 1 Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du poste Chamouchouane au pylône 235	52 651 \$
Section 3 Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du pylône 454 au pylône 602	35 458 \$
Section 6.1 Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV.	3 416 \$
Section 6.2 Réaménagement circuit 7009 au poste Bout de L'Ile	7 464 \$
Total	176 130 \$

Postes

Judith-Jasmin :	36 037 \$
Chamouchouane :	1 700 \$

Avancement des travaux

Ligne

Section 1 : 103 km au Saguenay –Lac St-Jean / du poste de la Chamouchouane au Réservoir Blanc

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 35%, fin prévue début 2018

Section 2 : 100 km en Mauricie / du Réservoir Blanc au Réservoir Taureau

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction prévus juin 2017

Section 3 : 73 km dans Lanaudière / du Réservoir Taureau à Saint-Zénon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 16 %, fin prévue début 2018

Section 4 : 71 km dans Lanaudière / Saint-Zénon à Rawdon

- Travaux de déboisement avancés à 95%, fin prévue été 2017
- Travaux de construction prévus septembre 2017

Section 5 : 53 km dans Lanaudière et Laurentides / de Rawdon à Terrebonne

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction prévus juin 2017

Section 6 : 19 km dans Lanaudière et Montréal / de St-Roch de l'Achigan à Montréal

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction débutés depuis septembre 2016, fin prévue automne 2018 (4 contrats distincts)

Poste

Poste Judith-Jasmin :

- Travaux en cours avancés à 25%
- Section 735 kV : fin prévue novembre 2018
- Section 120/25kV : fin prévue novembre 2019

Poste de la Chamouchouane :

- Travaux en cours avancés à 20%
- fin prévue mai 2018

De nombreuses informations sur l'état d'avancement du projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île incluant l'état d'avancement des travaux par région et les contrats en cours et attribués sont disponibles sur le site WEB du projet :

<http://www.hydroquebec.com/projets-construction-transport/chamouchouane-bout-de-lile/>

55. Pour les années 2008 à 2016 inclusivement, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a) Le coût, ventilé;
- b) La description de la formation;
- c) Le lieu où s'est tenue cette formation;
- d) Le nombre de cadres qui y ont participé;
- e) La durée de la formation;
- f) Le nom du ou des conférenciers invités.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés.

Voir : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

56. Veuillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec prévoit offrir à ses cadres durant l'année 2017. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a) Le coût prévu, ventilé;
- b) La description de la formation;
- c) Le lieu où se tiendra cette formation;
- d) Le nombre de cadres qui y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer;
- e) La durée de la formation;
- f) Le nom du ou des conférenciers invités.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 55.

57. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec

- a) Veuillez fournir leurs noms;
- b) Veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction;
- c) Veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent;
- d) Veuillez fournir toutes ces informations pour les quatre dernières années disponibles (2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 et 2016-2017)

Vous référer aux tableaux après la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question la question 59.

58. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de président, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec

- a) Veuillez fournir leurs noms;
- b) Veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction;
- c) Veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent;
- d) Veuillez fournir toutes ces informations pour les quatre dernières années disponibles (2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 et 2016-2017)

Vous référer aux tableaux après la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question la question 59.

59. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de vice-président, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec
- a) Veuillez fournir leurs noms;
 - b) Veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction;
 - c) Veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent;
 - d) Veuillez fournir toutes ces informations pour les quatre dernières années disponibles (2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 et 2016-2017)

Réponses aux questions 57, 58 et 59 (d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition) :

Nom de la filiale : **HYDRO-QUÉBEC INDUSTECH INC.**

Poste de président :

Dates	Nom	Titre et département
2017-01-31 à ce jour	Steve Demers*	Président

* Ne reçoit aucune rémunération pour ses fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président : aucun vice-président

Poste de directeur :

Dates	Nom	Titre et département
2014-01-20 à ce jour	Alain Aubuchon	Directeur des relations commerciales

Nom de la filiale : **SOCIÉTÉ DE TRANSMISSION ÉLECTRIQUE DE CEDARS RAPIDS LIMITÉE**

Poste de président :

Dates	Nom	Titre et département
2016-06-08 à ce jour	Marc Boucher *	Président

* Ne reçoit aucune rémunération pour ses fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président : aucun

Poste de directeur :

Dates	Nom	Titre et département
2015-12-21 à ce jour	Sophie Paquette	Directrice générale

Nom de la filiale : **SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES**

Poste de président :

Dates	Nom	Titre et département
2015-07-06 à ce jour	Éric Martel *	Président du conseil
2005-05-24 à ce jour	Réal Laporte *	Président-directeur général

* Ne reçoit aucune rémunération pour leurs fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président : aucun

Nom de la filiale : **MARKETING D'ÉNERGIE HQ INC.**

Poste de président :

Dates	Nom	Titre et département
2011-03-11 à ce jour	Richard Cacchione *	Président du conseil et Président

* Ne reçoit aucune rémunération pour ses fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président :

Dates	Nom	Titre et département
2012-10-26 à ce jour	Sandro Cellucci *	Vice-président – Affaires juridiques et conformité

* Ne reçoit aucune rémunération pour leurs fonctions dans la filiale.

Poste de directeur :

Dates	Nom	Titre et département
2014-10-09 à ce jour	Simon Bergevin *	Directeur général

* Ne reçoit aucune rémunération pour leurs fonctions dans la filiale.

Nom de la filiale : **GROUPE FINANCIER HQ INC.**

Poste de président :

Dates	Nom	Titre et département
2013-03-22 à ce jour	Jean-Hugues Lafleur *	Président directeur-général

* Ne reçoit aucune rémunération pour leurs fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président :

Dates	Nom	Titre et département
2013-03-22 à ce jour	Ginette Lemay *	Vice-présidente

* Ne reçoit aucune rémunération pour ses fonctions dans la filiale.

Poste de directeur : aucun

Nom de la filiale : **HYDRO-QUÉBEC CAPITECH INC.**

Poste de président :

Dates	Nom	Titre et département
2017-03-15 à ce jour	Steve Demers *	Président

* Ne reçoit aucune rémunération pour ses fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président : aucun

Poste de directeur :

Dates	Nom	
2008-12-01 à ce jour	Gilles Gaudreau *	Directeur - Investissements

*Ne reçoit aucune rémunération pour ses fonctions dans la filiale.

Nom de la filiale : **HYDRO-QUÉBEC INTERNATIONAL INC.**

Poste de président :

Dates	Nom	Titre et département
2016-06-17 à ce jour	Steve Demers *	Président-directeur général

* Ne reçoit aucune rémunération pour leurs fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président :

Dates	Nom	Titre et département
2017-02-21 à ce jour	Sandro Cellucci *	Vice-président – Affaires juridiques et conformité
2017-02-21 à ce jour	Mélanie Presseault *	Vice-présidente – Ressources humaines

* Ne reçoit aucune rémunération pour ses fonctions dans la filiale.

Poste de directeur : aucun

Nom de la filiale : **HQ MANICOUAGAN INC.**

Poste de président :

Dates	Noms	Titre et département
2009-12-03 à ce jour	Richard Cacchione *	Président du conseil
2012-11-16 à ce jour	Bernard Poulin *	Président-directeur général

* Ne reçoit aucune rémunération pour leurs fonctions dans la filiale.

Poste de vice-président : aucun

Poste de directeur : aucun

60.) Veuillez fournir le nombre d'employés, occupant un poste de directeur, qui ont eu droit à des bonus et à des primes de rendements pour les quatre dernières années disponibles (2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 et 2016-2017) a) Veuillez fournir les montants de ces primes.
--

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 61.

61. Veuillez fournir le nombre d'employés, occupant un poste de président, qui ont eu droit à des bonus et à des primes de rendements pour les quatre dernières années disponibles (2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016)
a) Veuillez fournir les montants de ces primes.

L'article 20.4 de la *Loi sur Hydro-Québec* prévoit que le rapport annuel d'activités de la Société indique la rémunération, y compris la rémunération variable et les autres avantages, versée à chacun des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société.

Nous vous référons au Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec, p. 83.

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

62. Veuillez fournir le nombre d'employés, occupant un poste de vice-président, qui ont eu droit à des bonus et à des primes de rendements pour les quatre dernières années disponibles (2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016)
a) Veuillez fournir les montants de ces primes.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 61.

63. Veuillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en des primes de rendements pour les quatre dernières années disponibles (2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016)

Les montants ci-dessous correspondent aux montants versés pour l'atteinte des objectifs de l'année indiquée. Ils sont versés au début de l'année suivante :

Année de référence 2015 : 35 292 369 \$.

Année de référence 2016 : l'information n'est pas disponible à ce jour.

64. Veuillez fournir toutes les dépenses (toutes sortes), ventilées, liées à la mise sur pied de la filiale Hydro-Québec International

Aucun frais n'a été engendré au cours de la dernière année pour la mise sur pied d'une nouvelle filiale Hydro-Québec International. Cette filiale a été créée en octobre 1978.

65. Veuillez fournir toutes les dépenses (toutes sortes), ventilées, liées à :
- a) La liquidation des investissements à l'étranger de la filiale Hydro-Québec International
 - b) La fin des activités de la filiale Hydro-Québec International

Hydro-Québec International n'a comptabilisé aucune dépense liée à la liquidation d'investissement à l'étranger ou à la fin de ses activités au cours de la dernière année.

66. Veuillez fournir tous les gains (toutes sortes), ventilés, liés à la liquidation des investissements à l'étranger et la fin des activités de la filiale Hydro-Québec International

Hydro-Québec International n'a comptabilisé aucun gain ou perte lié à la liquidation d'investissement à l'étranger ou liées à la fin de ses activités, au cours de la dernière année.

67. Veuillez fournir toutes les études, rapports, documents et/ou autres, produits par Hydro-Québec et/ou par une firme/centre/association mandatée par Hydro-Québec pour évaluer les coûts, les avantages et les désavantages de la mise sur pied d'une nouvelle filiale Internationale chez Hydro-Québec

Il n'y a pas eu de mise sur pied d'une nouvelle filiale Hydro-Québec International. Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 64.

Par contre, des études ont été effectuées avant d'envisager des acquisitions ou des prises de participation hors Québec. Ces études sont confidentielles et contiennent des informations comportant des enjeux de nature commerciale eu égard à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

68. Veuillez fournir la liste des rencontres (avec le nom des participants) ainsi que la liste des coûts engendrés par la mise sur pied d'une nouvelle filiale Internationale chez Hydro-Québec, destinée notamment à investir dans les infrastructures, pour les années 2015, 2016 et 2017.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 64.

Pour ce qui est des rencontres, ces renseignements sont confidentiels et contiennent des informations comportant des enjeux de nature commerciale eu égard à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

69. Le nombre total d'interruptions de service, pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 dans toutes les régions administratives du Québec, soit :

- a) Bas-Saint-Laurent
- b) Saguenay-Lac-Saint-Jean
- c) Capitale-Nationale
- d) Mauricie
- e) Estrie
- f) Montréal
- g) Outaouais
- h) Abitibi-Témiscamingue
- i) Côte-Nord
- j) Nord-du-Québec
- k) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- l) Chaudières-Appalaches
- m) Laval
- n) Lanaudière
- o) Laurentides
- p) Montérégie
- q) Centre-du-Québec

Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service

Hydro-Québec dépose annuellement à la Régie de l'énergie divers documents en lien avec les pannes, dont de l'information sur l'indice de continuité et les pannes majeures :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/382/DocPrj/R-3980-2016-B-0013-Demande-Piece-2016_07_28.pdf (Efficience et performance-HQD-2, document 1 du dossier tarifaire R-3980-2016, pages 16 et 17) ;

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RappHQD2015/HQD-02-3.1_25avril16.pdf (Mécanisme de récupération des charges d'exploitation associées aux pannes majeures- HQD-2, document 3.1 du Rapport annuel 2015).

70. Pour chaque interruption de service, fournir :

- a) La raison de la panne
- b) Le délai de rétablissement
- c) La durée de la panne

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 69.

71. Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Des données sur les équipements de production, de transport et de distribution sont accessibles dans le Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec (pp.92-93) à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/rapport-annuel/rapport-annuel-2016.pdf>

72. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir la compensation financière, sociale, environnementale et toute autre compensation que prévoit verser Hydro-Québec aux promoteurs :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie

Nous vous référons au MÉRN.

73. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir tous les coûts additionnels qu'Hydro-Québec compte déboursier

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie

Veuillez indiquer concrètement l'impact que ces coûts auront sur la facture du client.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 72.

74. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir tous les coûts qu'Hydro-Québec a dû déboursier depuis le moratoire imposé par le gouvernement du Parti québécois de Pauline Marois. Veuillez présenter la ventilation de toutes ces dépenses :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 72.

75. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir tous les coûts additionnels qu'Hydro-Québec compte déboursier :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 72.

76. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir le prix du kilowattheure que compte verser Hydro-Québec aux municipalités et villes concernées :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean
- f) Barrage B Manouane Sipé, dans la région de la Mauricie

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 72.

77. Pour les années 2008 à 2016 inclusivement, fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretiens, des travaux de réparations ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :

- a) La raison et la cause de ces travaux;
- b) L'emplacement des pylônes;
- c) Le coût, ventilé, associé à ces travaux;
- d) Le nombre d'employés affecté à la réalisation de ces travaux.

Dans le cadre de l'exploitation normale de son réseau de transport qui compte 34 292 km de lignes à diverses tensions, Hydro-Québec procède chaque année à des inspections visuelles ou détaillées de pylônes afin d'en établir l'état ou celui de leurs composantes. Le type et la fréquence de ces inspections sont établis en fonction du caractère stratégique de la ligne inspectée ainsi que des caractéristiques du milieu. Les constats issus des inspections permettent de planifier les interventions de remplacement, de modification ou de réparation sur les éléments qui le nécessitent.

78. Pour les années 2008 à 2016, fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des inspections. Pour chacune d'entre elles, veuillez fournir les informations suivantes :

- a) La raison et la cause de ces inspections;
- b) L'emplacement des pylônes;
- c) Le coût, ventilé, associé à ces inspections;
- d) Le nombre d'employés affecté à l'inspection.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 77.

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique

177. Pour chacun des programmes et aides financières suivante, mentionner le nombre d'intervention ou projet soutenu ainsi que le montant consenti par programme et aides financière et l'organisme responsable pour les 2 dernières années :

- a. Aérotherme à condensation
- b. Aide financière à la rénovation
- c. Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments
- d. Chaudière à condensation
- e. Chaudière à efficacité énergétique intermédiaire
- f. Chaudière à efficacité intermédiaire
- g. Chaudière à efficacité supérieure
- h. Chaudière efficace
- i. Chaudières à condensation
- j. Chauffe-eau
- k. Chauffe-eau à condensation
- l. Chauffe-eau à efficacité intermédiaire
- m. Diagnostic résidentiel Mieux consommer
- n. Écomobile
- o. Éconologis
- p. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique
- q. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour les grandes entreprises
- r. Équipement de réfrigération commerciale
- s. Études de faisabilité et simulations énergétiques
- t. Études de faisabilité et simulations énergétiques– grandes entreprises
- u. Géothermie
- v. Hotte à débit variable
- w. IDÉE
- x. Infrarouge
- y. Nouvelles constructions efficaces
- z. Novoclimat^{MC}
- aa. PISTE
- bb. Produits économiseurs d'eau chaude
- cc. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)
- dd. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet agroalimentaire
- ee. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet supermarchés
- ff. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments
- gg. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels
- hh. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote)
- ii. Programme d'appui au secteur manufacturier

jj. Programme d'optimisation en réfrigération - volet arénas et curlings (OPTER)
 kk. Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES (Technoclimat)
 ll. Programme de réduction de consommation de mazout lourd
 mm. Programme de système de chauffage solaire
 nn. Programme fenêtres ENERGY STAR®
 oo. Promotion des produits Mieux consommer – ENERGY STAR®
 pp. Récupérateur de chaleur des eaux de douche
 qq. Récupération de réfrigérateurs et congélateurs éconergivores (Recyc-Frigo)
 rr. Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments
 ss. Rénoclimat^{MC}
 tt. Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu
 uu. Rénovations éconergétiques
 vv. Roulez électrique
 ww. Système combo
 xx. Thermostat électronique programmable
 yy. Thermostat programmable
 zz. Unité de chauffage à l'infrarouge

Nous vous référons au MÉRN.

180. Montant versé en 2015-2016 et 2016-2017 pour l'aide financière à l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Question non applicable à Hydro-Québec.

181. Bilan et budget octroyé au plan de l'efficacité énergétique en 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.

En 2017, la Régie de l'énergie a autorisé un budget annuel de 105M\$ pour les interventions en efficacité énergétique (IEÉ) à Hydro-Québec Distribution.

« Décision du budget autorisé » http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/382/DocPrj/R-3980-2016-A-0063-Dec-Dec-2017_03_01.pdf
 page 142.